

Prix: 12 Francs

N° 42 - 6 Juin 1942

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE



MICHÈLE MORGAN
dans

LA PISTE DU NORD

UN FILM DE CLASSE

UN SUCCÈS D'ENVERGURE

bat tous les précédents records de recettes au Cinéma MADELEINE, la seule salle qui peut s'enorgueillir de voir la queue à ses guichets la 14^e semaine de son exclusivité





CONTINENTAL FILMS

Tous les records balayés

au **NORMANDIE**

DU 16 AU 31 MAI 1942

LES INCONNUS DANS LA MAISON

PROD. CONTINENTAL-FILMS

ont enregistré :

78.430 Entrées

2.215.029 fr. de recettes

soit une moyenne quotidienne de 138.439 francs de recettes

Le record du Normandie a été porté le 17 mai à 202.404fr.

Chiffres uniques dans l'exploitation parisienne **CONTINENTAL FILMS**

Une des exclusivités les plus brillantes de **NORMANDIE**

1^{er} Mai 76.536 Fr.
2 Mai 162.946 Fr.
3 Mai 166.882 Fr.
4 Mai 72.570 Fr.
etc..., etc....

Ces résultats comptent parmi les plus beaux de l'exploitation parisienne.

Marika Rökk
dans *La danse avec l'Empereur*



Egalant les succès records

PARTIE OFFICIELLE

LOIS - DÉCRETS - ORDONNANCES - COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE ET DES GROUPEMENTS D'EXÉCUTION

LOIS, ARRÊTÉS ET DÉCRETS PARUS A L'OFFICIEL

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

LOI N° 581 DU 30 MAI 1942 PORTANT CRÉATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CINÉMA.

(J. O. du 31 mai 1942)

Nous, Maréchal de France, Chef de l'Etat français,

Le Conseil des Ministres entendu,

Décrétons :

Article premier. — Le Service du Cinéma prévu à l'article 2 de la loi n° 476 du 11 avril 1942 et rattaché par la loi n° 542 du 12 mai 1942 au Secrétariat d'Etat à l'Information est transformé en une Direction générale du Cinéma placée sous l'autorité directe du Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information.

Article 2. — La Direction générale du Cinéma est chargée d'encourager, de coordonner, d'orienter et de contrôler la production et la diffusion du film français.

Elle prépare toutes les mesures d'organisation se rapportant à l'Industrie du cinéma et en surveille l'application.

Article 3. — Un décret fixera les modalités d'application de la présente loi.

Article 4. — Le présent décret sera publié au Journal officiel et exécuté comme loi de l'Etat.

Fait à Vichy, le 30 mai 1942.

PH. PÉTAÏN.

Par le Maréchal de France, Chef de l'Etat français :

Le Chef du Gouvernement, Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information,

PIERRE LAVAL.

Le Ministre, Secrétaire d'Etat aux Finances, PIERRE CATHALA.

DÉCRET N° 1638 DU 30 MAI 1942 PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CINÉMA.

(J. O. du 31 mai 1942)

Nous, Maréchal de France, Chef de l'Etat français,

Sur la proposition du Chef du Gouvernement, Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information,

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

ORDONNANCE DU 28 AVRIL 1942 CONCERNANT L'UTILISATION DES DÉCHETS DE FILMS, DES VIEUX FILMS ET DES BANDES DE PELLICULE DESTINÉS A LA DESTRUCTION.

(V.O.B.I.F. du 30 avril 1942)

Article 1^{er}. — Quiconque détient des déchets de films, des vieux films ou des bandes de pellicule destinées à la destruction, de tout format, a l'obligation :

a) de déclarer la détention de ce matériel

Vu la loi n° 476 du 11 avril 1942, notamment l'article II,

Vu la loi n° 542 du 12 mai 1942,

Vu la loi n° 581 du 30 mai 1942,

Décrétons :

Article 1^{er}. — M. Galey Louis est chargé des fonctions de Directeur général du Cinéma au Secrétariat d'Etat à l'Information.

Article 2. — Le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel.

Fait à Vichy, le 30 mai 1942.

PH. PÉTAÏN.

Par le Maréchal de France, Chef de l'Etat français :

Le Chef du Gouvernement, Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information, PIERRE LAVAL.

DÉCRET N° 1590 DU 25 MAI 1942 PORTANT NOMINATION DE MEMBRES DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE.

(J. O. du 26 mai 1942)

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

Sur le rapport du ministre secrétaire d'Etat à l'Information,

Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la production industrielle;

Vu le décret du 2 décembre 1940 portant création d'un comité d'organisation de l'industrie cinématographique;

Vu le décret du 25 mai 1942 modifiant le décret du 2 décembre 1940,

Décrétons :

Art. 1^{er}. — Sont nommés membres du comité d'organisation de l'industrie cinématographique :

MM. Roger Richebé, Albert Trarieux et Marcel Achard.

Art. 2. — Le ministre secrétaire d'Etat à l'Information est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel.

Fait à Vichy, le 25 mai 1942.

PH. PÉTAÏN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français :

Le chef du Gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'Information, PIERRE LAVAL.

ORDONNANCES DES AUTORITÉS D'OCCUPATION

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

ORDONNANCE DU 28 AVRIL 1942 CONCERNANT L'UTILISATION DES DÉCHETS DE FILMS, DES VIEUX FILMS ET DES BANDES DE PELLICULE DESTINÉS A LA DESTRUCTION.

(V.O.B.I.F. du 30 avril 1942)

Article 1^{er}. — Quiconque détient des déchets de films, des vieux films ou des bandes de pellicule destinées à la destruction, de tout format, a l'obligation :

a) de déclarer la détention de ce matériel

jusqu'au 31 mai 1942 au plus tard à la Filmprüfstelle der Propaganda Abteilung Frankreich beim Militärbefehlshaber in Frankreich, et

b) de livrer ce matériel à une entreprise autorisée par le Militärbefehlshaber in Frankreich à utiliser ce matériel pour la fabrication de produits chimiques.

Article 2. — Sont considérées comme déchets de films, vieux films et bandes de pellicule destinées à être détruites, aux termes de la présente ordonnance :

a) la pellicule vierge détériorée ou douteuse, les chutes de travail et les produits intermédiaires du façonnage, les chutes de montage et les prises de vues tournées plusieurs fois pour des films sortis en France depuis plus de deux ans, à l'exclusion des

DÉCRET N° 1591 DU 25 MAI 1942 RELATIF AU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE.

(J. O. du 26 mai 1942)

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

Sur le rapport du ministre secrétaire d'Etat à l'Information,

Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la Production industrielle,

Vu le décret du 2 décembre 1940, portant création du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

Décrétons :

Article 1^{er}. — L'emploi de Directeur Responsable du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, institué par le décret du 2 décembre 1940, est supprimé. Ses attributions sont transférées à un Comité de Direction de trois ou cinq membres désignés dans les conditions fixées par l'article 3 de la loi du 16 août 1940.

Art. 2. — Le nombre des membres de la Commission consultative prévus par l'article 1^{er} du décret précité du 2 décembre 1940 est porté à vingt-cinq.

Chacune des Sous-Commissions qui composent la Commission consultative désigne parmi ses membres un président. Cette désignation est soumise à l'agrément du Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information.

Art. 3. — Le Comité de Direction désigne, avec l'agrément du Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information, un Secrétaire général chargé, sous la responsabilité dudit Comité de prendre toutes les mesures de coordination et d'exécution propres à assurer l'accomplissement de la mission du Comité.

Le statut du Secrétaire général sera fixé par le Comité de Direction et soumis à l'approbation du Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information.

Art. 4. — L'article 5 du décret du 2 décembre 1940 est abrogé.

Art. 5. — Sont abrogées toutes les dispositions contraires à celles du présent décret.

Art. 6. — Le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Information est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel.

Fait à Vichy, le 25 mai 1942.

PH. PÉTAÏN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français :

Le chef du Gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'Information, PIERRE LAVAL.

documents originaux d'actualité. En outre, doivent être déclarées les copies dont l'exploitation est terminée et les négatifs qui ne peuvent plus servir au tirage de copies;

b) les positifs, les négatifs, les contre-types de négatifs, les contre-types de positifs de tous les films qui, depuis plus de deux ans n'ont pas eu de projection publique dans le territoire français occupé, pour autant que la valeur commerciale de ces films ne puisse être prouvée;

c) tous les négatifs, positifs, les contre-types de négatifs, les contre-types de positifs des films qui sont interdits en vertu de l'Ordonnance du 9 septembre 1940, concernant l'admission de films à la présentation publique (Vobif, p. 80) ou qui ont été saisis en vertu de l'Ordonnance du 17 octobre 1940,

concernant la saisie et la fabrication des négatifs de films (Vobif, p. 116).

Article 3. — La déclaration doit contenir les indications détaillées ci-dessous et être faite en forme de liste en triple exemplaire :

- nature de la pellicule d'après le paragraphe 2a, 2b et 2c, de la présente ordonnance;
- titre ou numéro de visa du film;
- nom du producteur;
- indications sur l'identité du film, par exemple, acteur principal, metteur en scène, etc., etc.,
- longueur du film;
- longueur totale de la pellicule entrant en ligne de compte;
- nature de la pellicule (acétate ou nitrate);
- lieu où elle est actuellement entreposée.

Article 4. — (1) Les films que la Filmprüfstelle de la Propaganda Abteilung beim Militärbefehlshaber in Frankreich, désigne

pour être détruits, doivent, à la demande de ce service, être livrés à une entreprise autorisée à utiliser de telles matières. La livraison doit être faite par catégorie : pellicule au nitrate, à l'acétate, et pellicule vierge suivant marque de fabrication.

(2) Jusqu'au rappel par la Filmprüfstelle der Propaganda Abteilung Frankreich, les dispositions de l'Ordonnance du 17 octobre 1940 (p. 116), concernant la saisie et la fabrication de négatifs de films, restent en vigueur à l'égard des films destinés à la destruction.

(3) Une fois l'opération terminée, l'entreprise intéressée en rendra compte à la Filmprüfstelle der Propaganda Abteilung.

Article 5. — (1) Le paiement du matériel de film livré sera effectué par l'entreprise de récupération intéressée au cours du jour fixé par le Service du Contrôle des Prix.

(2) Les mesures prises en vertu de la présente ordonnance, ne donnent pas droit à des demandes de dommages-intérêts.

Article 6. — La répartition des produits récupérés est du ressort du Militärbefehlshaber in Frankreich.*

Art. 7. — La Filmprüfstelle peut autoriser des exceptions à l'obligation de la livraison. Des demandes d'exemption de livraison doivent être adressées par la personne intéressée à la Filmprüfstelle par l'intermédiaire du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique. A ces demandes doit être jointe une note exposant l'intérêt particulier que présentent les films en question avec l'indication du lieu d'entrepôt nécessaire pour ces films.

Article 8. — Les infractions à la présente Ordonnance sont passibles des peines de prison et d'amende ou de l'une de ces peines. Le matériel non déclaré ou non livré pourra être confisqué.

Der Militärbefehlshaber
in Frankreich.

* Est compétente la Wirtschaftsabteilung Referat Chemie.

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

DÉCISIONS DU C.O.I.C.

DÉCISION N° 25 MODIFIANT ET PROLONGEANT LA DÉCISION N° 7 FIXANT LE TAUX ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION DES DROITS ET COTISATIONS PERÇUS AU PROFIT DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE.

Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la Production industrielle,

Vu le décret du 2 décembre 1940, relatif au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

Vu le décret du 4 mai 1941 fixant les droits et cotisations perçus au profit du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

La Commission consultative entendue,

Le Directeur responsable décide :

Art. premier. — L'article III, paragraphe a) de la décision n° 7, est complété comme suit : « Toutefois, les laboratoires sont autorisés à déduire du chiffre d'affaires ainsi défini, le coût de la pellicule fournie par eux lorsqu'ils la facturent au prix qu'ils ont eux-mêmes effectivement payé ».

Art. II. — L'article III, paragraphe c) est modifié comme suit :

« En ce qui concerne la Distribution et l'Exportation sur les commissions attribuées; dans le cas où la distribution est assurée par le producteur lui-même ou par quiconque a acquis ses droits sur 25 % des sommes brutes encaissées au titre du film; dans le cas où l'Exportation est assurée par le producteur lui-même ou par quiconque a acquis ses droits sur 10 % des sommes brutes encaissées au titre du film ».

Art. III. — L'article IV, paragraphe 2 de la décision n° 7, est modifié comme suit :

« Toutefois, le taux est ramené à 5 pour 1.000 pour les entreprises industrielles, commerciales et artisanales, placées en ce qui concerne la taxe d'Etat sur les transactions, sous le régime du forfait.

« Chaque entreprise adresse au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, et dans les mêmes délais qu'aux Contributions Indirectes, copie de la déclaration de son chiffre d'affaires du mois ou du trimestre précédent; et verse en même temps la cotisation correspondante ».

Art. IV. — Le premier paragraphe de l'article VI de la décision n° 7 est modifié comme suit :

« Le taux des cotisations est fixé à 1 % en ce qui concerne les collaborateurs de

« création. Toutefois, ce taux est porté à 2 % pour les collaborateurs de création qui perçoivent plus de 30.000 fr. par film ou par mois, ou plus de 5.000 fr. par cachet ou plus de 7.000 fr. par semaine ».

Art. V. — Les dispositions des articles I à III sont applicables à dater du 1^{er} juillet 1941.

Les prescriptions résultant de la décision n° 7, ainsi modifiée et complétée par la présente décision, restent valables pour l'année 1942.

Paris, le 7 mai 1942.

Le Commissaire du Gouvernement,

L.-E. GALEY.

Le Directeur Responsable,

R. PLOQUIN.

DÉCISION N° 26 RELATIVE AUX CONDITIONS DE LOCATION ET DE DISTRIBUTION DES FILMS DE COMPLÉMENT.

Vu la loi du 26 octobre 1940, portant réglementation de l'Industrie cinématographique,

Vu le décret du 2 décembre 1940 relatif au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

La Commission Consultative entendue,

Le Directeur Responsable décide :

Article 1^{er}. — Le taux du pourcentage de location du film de complément calculé sur la recette nette globale réalisée par l'ensemble du spectacle ne peut être inférieur aux minima suivants :

1^o Si le programme comprend un seul film de complément : 3 % pour ce film.

2^o Si le programme comprend deux films de complément : 3 % pour l'ensemble du complément de programme, sans qu'aucun des deux films puisse recevoir moins de 1 %.

Article 2. — Le taux du pourcentage de distribution des films de complément ne peut être supérieur à 30 %.

Article 3. — Le ou les films qui constituent le complément de programme doivent être obligatoirement choisis parmi ceux réalisés postérieurement au 1^{er} juillet 1940 lorsque le grand film a été lui-même réalisé postérieurement à cette date.

Article 4. — La présente décision est applicable à partir de sa date de publication dans le journal *Le Film* pour tous contrats conclus à partir de cette date.

Les contrats passés antérieurement à cette date ne pourront être exécutés, à partir du 2 septembre 1942, que s'ils sont conformes aux prescriptions de la présente décision.

Fait à Paris, le 15 mai 1942.

Le Commissaire du Gouvernement,

L.-E. GALEY.

Le Directeur Responsable :

R. PLOQUIN.

COLLABORATEURS DE CRÉATION (SECTION ACTEURS)

CHANGEMENTS D'ADRESSE

De nombreuses lettres adressées à des Collaborateurs de Création font retour au C.O.I.C. sans avoir pu toucher leur destinataire.

Dans leur intérêt, MM. les Acteurs et Actrices, Acteurs et Actrices de Complément ayant changé de domicile au cours des derniers mois sont instamment priés de faire part de leur nouvelle adresse (et téléphone) au *Groupement des Collaborateurs de Création*, 92, Champs-Élysées, ELY. 53-95, afin de permettre la mise à jour de leur fiche individuelle de renseignements.

SERVICE SOCIAL

RELÈVEMENT DES SALAIRES ANORMALEMENT BAS DE LA RÉGION PARISIENNE

Rectificatif au communiqué paru dans *Le Film*, n° 41 du 23 mai 1942

Sexe féminin : Lire 1320 francs par mois et non 1300 francs par mois.

La XVI^e liste de souscription à la Caisse de Secours de l'Exploitation sera publiée dans le prochain numéro du Film.

PRÉSENTATION CORPORATIVE

PARIS

MARDI 9 JUIN

Colisée : 10 heures.

Le Journal tombe à 5 Heures (C.P.L.F.)

PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES DES NOUVEAUX FILMS

PARIS

VENDREDI 12 JUIN

Mademoiselle Swing (U.F.P.C.) au Biarritz.

Le Bijou magique (Tobis) au Caméo.

BORDEAUX

MERCREDI 10 JUIN

On a volé un Homme (Tobis) à l'Apollo.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

BI-MENSUEL

N° 42

6 JUIN 1942

12 Fr.

ABONNEMENTS

France et Colonies : Un an 180 fr. — Union Postale : 300 fr. — Autres Pays : 375 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et QUATRE francs en timbres-poste.

PRÉCISIONS SUR LA NOUVELLE ORGANISATION DU CINÉMA FRANÇAIS

DÉCLARATION DE M. LOUIS-EMILE GALEY DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CINÉMA

Nos lecteurs ont pu lire, dans la partie officielle de ce numéro du Film, les textes officiels concernant la nouvelle organisation de l'Industrie cinématographique française.

M. Galey, qui vient d'être nommé au nouveau poste de Directeur Général du Cinéma, a bien voulu faire à ce sujet, la déclaration suivante :

« Je crois utile, à la suite des importantes modifications que vient de recevoir l'organisation du Cinéma français, d'apporter quelques éclaircissements.

« Le Gouvernement, conscient de l'importance croissante que prend le Cinéma dans la vie des nations modernes, a décidé de créer, dans le cadre du Ministère de l'Information, une *Direction Générale du Cinéma*. On m'a fait l'honneur de me charger de cette Direction.

« D'autre part, le Gouvernement a constaté que le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, sous l'autorité de son Directeur responsable, M. Raoul Ploquin, avait mené à bon terme la mission qui lui avait été confiée en décembre 1940. Cette mission consistait, avant tout, à réorganiser, à assainir et à réglementer la profession cinématographique ainsi qu'à assurer la remise en marche de la production des films. C'est maintenant chose faite, et je ne saurais trop remercier M. Raoul Ploquin pour les substantiels résultats qu'il a obtenus à cet égard.

« Aujourd'hui, un second stade de travail reste à accomplir : celui de rendre à la production cinématographique française la qualité qui avait fait autrefois sa réputation. C'est pourquoi le Chef du Gouvernement a décidé de demander à M. Raoul Ploquin, dont la carrière de producteur fut, avant la guerre, une des plus brillantes, d'abandonner le poste qu'il avait occupé avec autant de compétence que d'autorité, pour se consacrer désormais à la production cinématographique.

« La structure du Comité d'Orga-

nisation de l'Industrie Cinématographique a donc été modifiée en conséquence. Un Comité Directeur est désormais placé à la tête du Comité d'organisation. Les trois membres de ce Comité de Direction, MM. Marcel Achard, Roger Richebé et Albert Trarieux, auront pour tâche de conduire l'organisation de la corporation du Cinéma français jusqu'au stade où la profession sera en état de se gouverner elle-même ».

Le Président du Conseil, Ministre de l'Information, a sanctionné les mesures qui ont été prises, en adressant à M. Raoul Ploquin, la lettre suivante :

« J'ai cru devoir réformer l'organisation administrative du Cinéma français, mais je ne veux pas vous laisser abandonner votre fonction sans vous exprimer ma reconnaissance pour tous les services que vous avez rendus à l'Industrie cinématographique française.

« J'ai pensé que vous deviez désormais mettre votre expérience au service de la Production et j'ai confiance en vous pour l'œuvre importante que vous aurez encore à accomplir.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Pierre LAVAL »

D'autre part, M. Paul Marion, Secrétaire d'Etat à l'Information, a écrit à M. Raoul Ploquin dans les termes suivants :

« Après avoir traversé, grâce à votre ferme impulsion, une crise longue et dangereuse, la production cinématographique française est désormais réorganisée matérielle-

ment. Je tiens à vous exprimer la satisfaction pour l'œuvre de redressement et de discipline que vous avez entreprise et réussie, dans des conjonctures souvent délicates.

« Le souci, qui est aussi le vôtre, d'assurer à cette production une qualité et une direction dignes de ses possibilités, a amené le Chef du Gouvernement à décider aujourd'hui une réforme du Comité d'Organisation. Cette réforme, qui en modifie la structure, supprime les fonctions de Directeur Responsable assumées par vous. Un Comité de trois à cinq membres, qui représentera les différentes branches de l'industrie, maintiendra l'organisation professionnelle dans la ligne que vous avez si pertinemment tracée.

« Sachant les services que vous êtes à nouveau appelé à rendre en mettant votre expérience au service direct de la production française, j'ai confiance en les résultats que vous saurez obtenir tant à cause de l'œuvre réalisée qu'en raison de l'exemple qu'elle inspirera ».

« Nous pouvons espérer que ces dispositions, prises par le Chef du Gouvernement, Ministre de l'Information, permettront à l'Industrie cinématographique française de retrouver le prestige qu'elle s'était acquis avant la guerre.

« Pour obtenir ce résultat, il importe que les producteurs français se montrent dignes de la confiance qui a été mise en eux. Ils représentent les éléments majeurs du Cinéma. N'oublions pas que, dans les années qui suivront, le Cinéma Français de 1942 ne sera pas jugé d'après les difficultés matérielles

LE COMITÉ DE DIRECTION DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE



M. Marcel ACHARD



M. Roger RICHEBÉ



M. Albert TRARIEUX

ou administratives qu'il a pu rencontrer, mais uniquement sur ses résultats : *les films réalisés*.

« On m'a fait le reproche d'avoir montré, au cours d'une récente déclaration, trop de dureté à l'égard des producteurs français. Je tiens à préciser ma position : si j'ai été dur, c'est dans la mesure où les résultats obtenus n'ont pas répondu à l'espoir que j'avais fondé sur notre production.

« Les critiques que j'ai formulées portaient plus spécialement sur une catégorie de producteurs qui semblent s'intéresser beaucoup plus aux bénéfices matériels immédiats qu'à la qualité et au prestige du film français. Aucune préoccupation nationale ou sociale ne préside à la réalisation de telles productions. Pas de souffle, pas de foi, pas d'ambition. Un seul souci : en finir vite et « faire » beaucoup d'argent. On connaît les résultats d'un tel système : on gagne sans doute de l'argent, mais on tue sûrement le Cinéma français.

« Au moment où le Cinéma, par sa grande puissance de diffusion, doit contribuer étroitement à l'œuvre de redressement national entreprise par le Maréchal, au moment où la pellicule et les matières premières nécessaires à la réalisation

des films sont strictement rationnées, il n'y a plus de place pour de tels producteurs et de telles productions, Je tiens à ce que cela soit su. Et il ne s'agit pas, croyez-le bien, d'un avertissement sans portée.

« Aussi bien, les difficultés présentes ne constituent pas un argument suffisant pour excuser la médiocrité d'un nombre trop élevé de films. Le peu d'intérêt des sujets, le manque de préparation, les découpages mal faits, les réalisations sans goût ni talent, ne sont pas spécialement inhérentes à l'époque actuelle. La preuve c'est que de mauvais films ont été réalisés avant la guerre et que de bons films ont pu être récemment produits. Je ne parle pas seulement de certains producteurs qui ont pu voir leur tâche facilitée par des conditions de travail privilégiées. Mais il existe de jeunes équipes ayant foi et confiance dans le cinéma, et qui, se mettant à l'œuvre avec un courage et une énergie que je ne saurais trop louer, vont voir leurs efforts justement récompensés.

« Le Cinéma français a la grande chance de posséder une réserve incomparable d'auteurs, de réalisateurs,

d'acteurs et de techniciens. Il reste aux producteurs à savoir les employer. La qualité d'un film n'est pas tellement fonction d'une abondance de moyens matériels ni d'une licence totale de la censure.

« Au contraire, je pense que les difficultés doivent précisément nous aider à déceler les vrais talents, ceux qui sont capables de faire de grandes œuvres dans les circonstances et les conditions les moins favorables.

« Je le répète en terminant : Je considère le producteur (j'entends par producteur, le véritable maître d'œuvre et non pas le simple bailleur de fonds) comme l'élément primordial de la profession. C'est sur lui que repose la responsabilité majeure de toute l'industrie. Les charges qui pèsent sur lui sont les plus lourdes. Mais sa tâche est aussi la plus grande et la plus féconde.

« Le Gouvernement est décidé à lui accorder son appui le plus ferme. Toute l'Industrie, je le sais, est prête à lui apporter son concours. Je lui demande, en ce qui me concerne, de faire l'effort nécessaire pour surmonter les difficultés présentes. Il faut qu'il y réussisse pour maintenir dans le Monde le prestige du Cinéma Français ».

RÉUNIE A FLORENCE, LA SECTION CULTURELLE DE LA CHAMBRE INTERNATIONALE DU FILM A ADOPTÉ SEPT PROPOSITIONS IMPORTANTES

Elle demande la limitation à 400 mètres du métrage maximum des films documentaires

Rome. — Du 11 au 13 mai a eu lieu en Italie, à Florence, la première session de la Section du Cinéma éducatif, culturel et documentaire de la Chambre Internationale du Film. Les réunions eurent lieu au Palais Strozzi sous la Présidence de M. Fantechi, Directeur de cette Section de la C.I.F. et Président de la Luce.

Assistaient à cette session : Du côté italien : M. Eitel Monaco, Directeur général du Cinéma au Ministère de la Culture Populaire, le D^r de Tomasi, Secrétaire général du Département cinématographique du Ministère de la Culture Populaire, le D^r Croze, Directeur de la Biennale de Venise, le D^r Minoccheri, Directeur de la production des films documentaires de la Luce;

Du côté allemand : M. Karl Melzer, Secrétaire général de la Chambre Internationale du Film, M. Grieving, de la Ufa, M. de Hann, de la Centrale du film allemand.

Des représentants de la Slovaquie, de la Hongrie, de la Hollande et de la Croatie étaient également présents.

Dans son discours d'ouverture, le Président Fantechi marqua l'importance du cinéma documentaire, culturel et éducatif.

« Le devoir de notre Section est de faire ressortir dans nos pays cette importance et de poser les règles qui sont propres à encourager le développement du cinéma éducatif et à faciliter l'échange des films entre les différents pays adhérents de la C.I.F. ».

Après plusieurs réunions et séances d'études, les propositions suivantes furent adoptées :

1° Création d'un système permettant l'importation en franchise de douane des films documentaires et facilitant le tarif douanier;

2° Limitation à 400 mètres maximum et à 250 mètres minimum la longueur des films documentaires;

3° Présentation obligatoire dans tous les programmes des cinémas d'un film documentaire, en même temps que les actualités et le grand film. Ce documentaire pourra être national ou étranger;

4° Organisation de séances spéciales de films documentaires; étant donnée la production toujours croissante des films documentaires qui ne peuvent être tous projetés dans des séances normales de chaque salle, on envisage l'organisation de séances spéciales de films documentaires. Les organisations politiques et culturelles de chaque pays pourront être chargées de mettre sur pied ces séances;

5° Production de films documentaires de long métrage : la production de tels films est spécialement envisagée pour les pays qui ne produisent pas de films de spectacle. Ces films devront posséder un niveau artistique suffisant pour faire l'objet d'échanges internationaux. La C.I.F. devra examiner avec une attention particulière, les projets de production de ces films qui seraient soumis par les pays ci-dessus mentionnés lorsqu'ils ne pourraient, pour diverses raisons, financer eux-mêmes ces productions;

6° Etablissement de statistiques sur les films documentaires produits en Europe;

7° Développement du film en couleurs : ce développement ne peut avoir lieu que dans des laboratoires spécialement équipés et existant actuellement dans peu de pays.

Le Session se termina par une représentation de films éducatifs et culturels au Savoia-Théâtre de Florence. Après les actualités allemandes, on projeta un film culturel italien de la Luce sur les rats, puis un film hongrois sur les bûcherons des Carpates, un film allemand sur le cymbalum et un autre sur l'élevage des chevaux dans les montagnes. La séance se termina avec un documentaire du Protectorat de Bohême sur l'élevage du ver à soie et un film italien fort intéressant montrant comment on réalise un film de court métrage.

LE PRIX DES PLACES VIENT D'ÊTRE RÉGLÉMENTÉ DANS LES CINÉMAS DE TUNISIE

Tunis. — Les salles cinématographiques de la Régence viennent d'être classées en quatre catégories. Les prix minima et maxima des places sont fixés comme il suit pour chacune de ces catégories :

Catégorie N° 1, minima 6 fr., maxima 16 francs.

Catégorie N° 2, minima 5 fr., maxima 12 francs.

Catégorie N° 3, minima 4 fr., maxima 10 francs.

Catégorie N° 4, minima 2 fr. 50, maxima 7 francs.

Les prix minima ci-dessus ne pourront être pratiqués dans chaque établissement que pour un tiers au maximum du nombre total des places.

Les prix maxima ne pourront s'appliquer qu'aux places dites de « luxe », telles que loges ou baignoires spécialement aménagées. Le nombre total de ces places, dans chaque salle, ne pourra excéder 10 % du nombre total des places.

Le prix des places de chaque catégorie sera fixé par le Directeur du Service de l'Information sur proposition du délégué du C.O.I.C. dans la limite des prix maxima et minima prévus.

Roger de Bos.

IL FAUT DONNER AU FILM DOCUMENTAIRE UNE PUBLICITÉ NORMALE D'EXPLOITATION

Au moment où un effort très important est demandé aux Producteurs de films documentaires pour réaliser des œuvres de valeur répondant au prestige artistique et national de notre pays, il est regrettable de constater que ce genre de films continue à être passé sous silence dans la publicité d'exploitation de la plupart des salles de cinéma, notamment en exclusivité.

C'est ainsi que nous avons pu remarquer que le beau film de Cuny, *Matin de France*, actuellement projeté au Colisée avec *Le Journal tombe à Cinq Heures*, où il contribue très certainement pour une part non négligeable au succès du programme, n'était annoncé nulle part, pas plus sur les affiches que dans les pavés des journaux et dans les communiqués de presse.

Le Gouvernement a marqué sa volonté d'aider et de propager le film documentaire, élément indispensable d'éducation sociale et artistique dans un grand pays. L'un des premiers moyens de diffuser ce genre de films est de faire savoir qu'ils existent. Les remarquables résultats des programmes « Arts-Sciences-Voyages » au Cinéma des Champs-Élysées ont prouvé le succès et le prestige du film documentaire.

Il serait temps de mettre en application le projet de décision du C.O.I.C. qui doit obliger les exploitants à annoncer sans exception les titres des films documentaires dans toute la publicité de leur programme.

P. Autré.

LE Dr HIPPLER A PARIS

Le Reichsfilmintendant et Chef de la Section Film du Reichsministerium de l'Instruction Publique et de la Propagande, Ministre Dirigeant Dr Hippler a passé quelques jours à Paris et a saisi cette occasion pour visiter des studios cinématographiques parisiens.

« OU VA L'ARGENT »

Ce film, qui explique le fonctionnement du « Secours National », sera bientôt projeté dans toutes les salles

Mercredi 27 mai, Le Secours National avait organisé dans la salle du Cinéma des Champs-Élysées une réunion à laquelle assistaient de nombreuses personnalités. Comme l'expliqua le Président du Secours National, M. Georges Pichat, il s'agissait d'exposer le bilan de cette grande œuvre de solidarité nationale : le thème de la réunion était en effet : « Tout Français a le droit de savoir « Ou va l'argent » qu'il donne au Secours National ».

Les dirigeants du Secours National ont pensé avec raison que le meilleur moyen d'informer les Français était d'utiliser le cinéma. Et c'est ainsi que fut projeté sous les yeux des spectateurs un film intitulé précisément *Où va l'argent?* qui synthétise, par des tableaux extrêmement clairs, l'emploi des fonds que l'on remet, soit en secours, soit en achetant des bons de solidarité du Secours National. Le film montre, en particulier, l'état des réalisations du Secours National et la marche ascendante de ces œuvres.

Cette bande sera bientôt projetée dans toutes les cinémas de France.



Marika Rökk est la belle interprète du film *La Danse avec l'Empereur* qui, après seize jours d'exclusivité au « Normandie », est actuellement projeté à l'« Olympia » et passera prochainement au « Moulin-Rouge ».

(Photo A.C.E.-Ufa)

VISITE DANS LES GRANDS STUDIOS D'ALLEMAGNE

Des nouveaux films au miracle de la télévision

Notre confrère Pierre Heuzé, Rédacteur en chef de Ciné-Mondial, qui accompagnait les artistes de Cinéma français au cours de leur voyage en Allemagne, a bien voulu nous donner la relation de sa visite aux principaux centres de la production cinématographique allemande.

Les trois grands studios de Berlin, de Vienne et de Munich que nous avons visités au cours du voyage des artistes français en Allemagne, ont chacun leur physionomie particulière.

BERLIN

Ceux de Babelsberg, auxquels on accède après un voyage printanier, parmi les petits lacs des environs de Berlin, ne sont plus à découvrir. La plupart des artistes français les connaissent puisque, dès avant la guerre, l'Allemagne les avait accueillis. On sait, en effet, que l'Allemagne, la première, avait compris l'importance d'une production européenne pour lutter avec quelque chance de succès contre l'envahissement du cinéma américain qui asphyxiant nos écrans en même temps qu'il intoxiquait notre culture.

Ce qui frappe d'abord dans cette véritable cité du film allemand, c'est le musée en permanence du cinéma. Là, on assiste dans un raccourci saisissant, non seulement à la vie du septième art depuis sa naissance jusqu'à

chronisation. On ne saurait mieux étouffer les sons, mieux étouffer les bruits parasites. L'orgue qui donne tous les bruits perceptibles à l'oreille humaine, est une pure merveille et l'on ne saurait trop louer l'homme-orchestre qui l'anime pour savoir se reconnaître dans une gamme infinie de modulations. On doit féliciter l'ingénieur de cette féerie technique, M. Friess.

Dans la salle de projection, on nous présente une bobine du nouveau film de Willy Forst, *Wiener Blut* (Sang viennois), dont la



Une scène de *Rembrandt*, production Hans Reinhold de la Terra. (Photo Terra)

réalisation venait de se terminer. Cette production, qui rassemble les noms de Fred Liewehr, Willy Fritsch, Maria Holst, Hans Moser, Théo Lingens, Dorit Kreysler, Paul Henckels, se déroule sur un rythme extraordinaire. C'est bien toute la Vienne que nous aimons qui emplît l'écran et émerveille notre esprit, on vibre, on danse, on s'enthousiasme!

Pour terminer, après avoir parcouru les vastes dépendances des studios qui ne le cèdent pas en grandeur et en perfection technique avec les plus modernes studios européens, nous eûmes la bonne fortune d'assister aux prises de vues de *Vienne en 1910* dû à l'aimable E. W. Emo. Nous eûmes



Aux studios Bavaria de Geiselgasteig, près de Munich, Irène von Meyendorff et Winnie Markus font connaissance avec Albert Préjean. (Photo Bavaria)

VIENNE

A Vienne, piloté par M. Hirt, Directeur général de la Wien-Film, nous nous rendîmes aux studios de la Wien-Film Gesellschaft. Il faut avouer que l'exclamation de Suzy Delair, pour toute spontanée qu'elle fut, était des plus méritées en voyant cette salle splendide, unique en Europe, de la syn-

le plaisir de voir se réunir les protagonistes de cette comédie, Heinrich George et Paul Hörbiger avec Viviane Romance, Albert Préjean et Junie Astor.

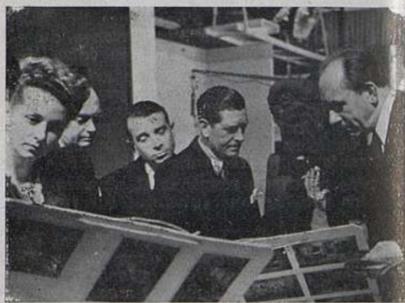
Ajoutons qu'à Vienne, Albert Préjean est aussi populaire qu'à Berlin et que jusqu'aux machinistes l'appellent par son prénom.

MUNICH

Ce fut dans les environs de Munich, aux studios de la *Bavaria Filmkunst* que nous eûmes une très émouvante surprise, je veux parler de la rencontre avec G.-W. Pabst qui demeure auréolé en France comme l'un des meilleurs metteurs en scène européens.

G. W. Pabst, qui n'a nullement oublié Paris, nous a fait connaître qu'il espérait y revenir bientôt. Quoi qu'il en soit, nous avons pu « visionner » une grande partie de son dernier film : *Comédiens*. Quelle truculence, quelle prodigalité, quel régal! Dans ce film, qui groupe Katha Dorch, Hilde Krahl, Henny Porten, Gustav Diess, etc., on sent passer un large souffle romantique qui nous rappelle *Le Capitaine Fracasse*, non pas tel qu'il nous fut donné de le voir à l'écran, mais tel qu'il enchantait l'imagination débordante de Théophile Gauthier.

Anouschka, dont le scénario se déroule en Hongrie, nous a paru une œuvre toute de nuances, à la fois familière et poignante. C'est un film de très grande valeur que nous allons d'ailleurs voir sur nos écrans. Et Hilde Krahl, Elise Aulinger, Siegfried Breuer, Freud Czepa, ont joué avec un naturel si humain leurs personnages qu'on reste imprégné par leur création.



Danielle Darrieux, André Legrand, René Dary, Albert Préjean assistent, sous la conduite de l'Intendant D' Engler, à une démonstration au Palais de la Télévision de Berlin. (Photo Ufa)

Il serait injuste de passer sous silence *Jenny et le Monsieur en Habit* qu'interprètent Hilde Hildebrand, Paul Kamp et Oscar Sima avec une simplicité comique très communicative; et surtout je veux mentionner, avec une attention toute particulière, *Carl Peters*, film qui se déroule au cœur de l'Afrique avec une ambiance très couleur locale... et qui fut tourné aux environs de Munich, sur les bords de cette rivière rapide et ensoleillée qu'on nomme l'Isar. C'est sur les bords de cette même rivière que nos artistes se trouvèrent réunis à Gruenwald à l'enseigne du Vigneron, avec la jolie Irène von Meyendorff, Winnie Markus si troublante, Ivan Petrovitch, qui n'est pas un inconnu de Paris, Hans Moser, sans oublier le réalisateur Zerlett et G. W. Pabst.

LA TÉLÉVISION

Enfin, ce récit ne saurait être complet, si je ne parlais pas des progrès de tout premier ordre réalisés par la télévision.

C'est sous la conduite de l'Intendant D' Engler qu'il nous fut donné de visiter à Berlin, le palais de la télévision. Ainsi, nous eûmes la faveur d'assister, dans un décalage de plans et de temps, qui tenait du miracle et qui semblait illustrer par l'exemple la célèbre théorie de la relativité, à une projection, à une émission et à une interprétation. A n'en point douter, la télévision, dès que la guerre sera terminée, va bouleverser toute l'exploitation. En tous cas, elle en sera une nouvelle forme.

Pierre Heuzé.

Les Films Georges Muller nous rappellent leur production *Le Moussaillon* avec Roger Duchesne, Yvette Lebon, Lucien Gallot, L'enfant dans la tourmente avec Jules Berry, Suzy Vernon, Jean Debucourt et le chien Rin-Tin-Tin *Ses Anges noirs* avec Henri Rollan, Germaine Dermoy, Florelle, Charpin, Suzy Prim, etc. etc.

LES FILMS GEORGES MULLER
17 Faubourg Saint-Martin - PARIS
BOT: 33-28



DISTRIBUE POUR LA ZONE OCCUPÉE

PIERRE BLANCHAR et MICHÈLE ALFA dans **LA NEIGE SUR LES PAS**

d'après le célèbre roman de HENRY BORDEAUX DE L'ACADEMIE FRANÇAISE Réalisation de BERTHOMIEU

avec JOSSELINE GAEL et GEORGES LANNES et LINE NORO

Une Production JEAN M. THERY DE LA S.P.D.F.

Sortie générale: Le 4 Novembre 1942

PARIS 9, Rue LINCOLN BAL: 58-95



DISTRIBUE POUR LA ZONE OCCUPÉE

PIERRE BLANCHAR et MICHÈLE ALFA dans **LA NEIGE SUR LES PAS**

d'après le célèbre roman de HENRY BORDEAUX DE L'ACADEMIE FRANÇAISE Réalisation de BERTHOMIEU

avec JOSSELINE GAEL et GEORGES LANNES et LINE NORO

Une Production JEAN M. THERY DE LA S.P.D.F.

Sortie générale: Le 4 Novembre 1942

PARIS 9, Rue LINCOLN BAL: 58-95

AU CINE MAX LINDER

MARIE BELL JEAN GALLAND ROBERT LE VIGAN BLANCHETTE BRUNOY et GINETTE LECLERC

DANS **VIE PRIVÉE**



Scénario et dialogue de Jacqueline de MARICHALAR Réalisation de Walter Kapps

avec RULLIER et la petite Claude AMAYA

et le chien RIN-TIN-TIN



Le 12 Juin au BIARRITZ
Le 19 Juin au FRANÇAIS

Jean MURAT - Elvire POPESCO
Raymond LEGRAND et son Orchestre

dans

MADemoiselle SWING

Un film de Richar POTTIER

avec

Irène de TRÉBERT et GÉNIN
Pierre MINGAN et Saturnin FABRE

Un film trépidant de jeunesse



La Société U.F.P.C.
s'excuse auprès de
MM. les Directeurs
de ne pouvoir orga-
niser une présen-
tation corporative.

PRODUCTION



Distributeur pour la
Région Parisienne

Prochainement au MAX-LINDER

Comédie légère?... énigme policière? cocasse!

CHARIVARI

...du meilleur
HEINZ RÜHMANN

Le BIJOU MAGIQUE

TOBIS

A partir du 12 juin au CAMÉO

La Compagnie Française de Distribution de Films

vient d'acquérir les droits de distribution
DU GRAND FILM POLICIER

LE CHATEAU DES 4 OBESES

interprété par

ANDRÉ BRULÉ - MARGUERITE MORENO
SYLVIA BATAILLE - LUCAS GRIDOUX
avec
ALCOVER et PIERRETTE CAILLOL

Sortie dans le circuit PATHÉ

le 8 Juillet 1942

178, fg., St-Honoré
P A R I S



— T é l. —
ELYsées 27-03

EXPLOITATION

A NANCY SUCCÈS DE
"LA SYMPHONIE
FANTASTIQUE"
"PÉCHÉS DE JEUNESSE"
et "PREMIER BAL"

Nancy. — Le 13 mai a eu lieu au Majestic en soirée de gala, la première de la grande production de Continental Films : *La Symphonie fantastique*. Toutes les personnalités nancéiennes assistaient à cette soirée particulièrement réussie qui comprenait, avant la projection du film, une partie de concert réunissant les meilleurs éléments de nos Conservatoires dirigés par le maître Alfred Bachelet de l'Institut. Les spectateurs firent un excellent accueil à ce programme de choix, se rendant compte de l'importance que représente *La Symphonie fantastique* pour le renom et la valeur culturelle du cinéma français.

Le Majestic avait projeté, au cours des semaines précédentes, *L'Épreuve du Temps*, *Péchés de Jeunesse* (deux semaines) et *Chambre 13*.

A l'Eden, nous avons vu *Première*, *Toute une Vie* (deux semaines) et *Premier Bal* (deux semaines également).

Enfin le Pathé a donné *Dédé la Musique*, *Dernière Aventure*, *L'Âge d'Or*, *Face au Destin* et annonce *Fièvres*.

Il faut noter que les deuxièmes semaines de *Péchés de Jeunesse* au Majestic et de *Premier Bal* à l'Eden ont été supérieures à la première semaine. Ce fait est assez rare et prouve la qualité et l'intérêt de ces productions.

NOUVELLES DE L'EXPLOITATION

— L'agence Poulet vient d'être transférée dans de nouveaux locaux, plus vastes et plus modernes.

— Signalons une innovation dans le domaine de la publicité à Nancy : des affichettes collectives diffusées dans la ville et renouvelées chaque semaine donnent les programmes de tous les cinémas. Cette formule, fort économique au point de vue prix et utilisation du papier, s'avère d'un excellent rendement et d'une bonne propagande pour le cinéma.

— Le *Caméo* va effectuer une fermeture pour diverses transformations.

— Les spectacles cinématographiques en format réduit 16 mm. connaissent une grande vogue dans les villages de la région.

— La distribution d'un certain nombre de films importants est à Nancy très en retard sur Paris et les autres régions. C'est ainsi que *Remorques* ne sera projeté qu'en octobre ou novembre prochain.

M. J. Keller.

A VICHY DE NOMBREUX FILMS FRANÇAIS INÉDITS

Vichy. — Au cours de ces dernières semaines, les meilleurs succès ont été obtenus avec *Mam'zelle Bonaparte* (Paris), *Péchés de Jeunesse* (qui a tenu dix jours au Royal), *Le Soleil a toujours raison* et *Ce n'est pas moi* (Vichy-Ciné, qui a repris *Vénus aveugle* et *L'Embuscadé*). Le *Lux*, après une bonne reprise du *Mauvais Garçon*, a remporté un rendement supérieur avec *Le Briseur de Chaines* et a fait de bonnes recettes avec *Le Valet maître*. Le *Tivoli*, après *Nuits de Vienne*, a bien travaillé avec *Le Club des Soupriants* et *Chèque au Porteur*. Au *Ciné-Pressé*, reprise de films français populaires : *Un Gosse en Or*, *Notre-Dame de la Mouise*, *Marseille mes Amours*, *Nadia*.

A. J. C.

"LES INCONNUS DANS LA MAISON"
PRODUCTION CONTINENTAL FILM DISTRIBUÉE PAR L'A. C. E.
BAT TOUS LES RECORDS DE RECETTES
EXISTANT DANS L'EXPLOITATION PARISIENNE
2.215.029 FRANCS EN 16 JOURS AU NORMANDIE



La foule se presse devant le « Normandie » pour assister aux représentations des *Inconnus dans la Maison*. (Photo A.C.E.)

Le succès de *Premier Rendez-vous* en août 1941 avait marqué une nouvelle étape dans l'exploitation parisienne. Les chiffres atteints dépassaient de loin les résultats obtenus depuis l'armistice et se rapprochaient du niveau des meilleures époques de l'avant-guerre.

Rappelons ce que fut ce succès mémorable : 63.080 entrées en dix-sept jours, totalisant une recette de 1.497.167 francs, et cela en plein mois d'août.

On pouvait croire que ces chiffres établissaient pour le « Normandie » un record qui se maintiendrait longtemps. Ce succès fut suivi par ceux, non moins brillants, obtenus par *Fille d'Eve*, film A.-C.-E.-Ufa avec Marika Röck, et *Le Dernier des Six*, brillante production Continental Films.

Ce record, que l'on croyait consolidé, a été cependant battu par *Caprices*, la délicieuse comédie de Continental Films avec Danielle Darrieux et Albert Préjean : les résultats, pour les deux semaines allant du 16 février au 1^{er} mars 1942, soit quatorze jours, se sont élevés à 55.644 entrées, totalisant une recette de 1.384.487 francs, soit une moyenne pour *Caprices* de 98.850 fr. par jour établissant ainsi un nouveau record au Normandie, notamment le dimanche 1^{er} mars où la recette produisit 182.190 francs. Il est vrai qu'au cours de cette exclusivité les prix d'entrée avaient été réajustés et que les places à 20 francs avaient été portées à 25 francs ; mais le nombre des entrées (55.644 personnes en quatorze jours) indique bien clairement que *Caprices* attirera une plus grande affluence.

Puis vint le nouveau film avec Marika Röck, *La Danse avec l'Empereur* qui a fait une des plus brillantes exclusivités au Normandie atteignant même les chiffres records de *Caprices* avec 163.050 francs le 2 mai et 166.800 francs le 3 mai.

Mais ces records viennent d'être dépassés encore par *Les Inconnus dans la Maison* avec Raimu, production de Continental Films. Ce film s'affirme nettement d'une qualité indiscutable, aussi bien sur le plan dramatique que sur le plan technique. Au cours des seize premiers jours d'exclusivité — du 16 au 31 mai — il a donné les résultats suivants :

Nombre d'entrées : 78.430 spectateurs.
Recettes : 2.215.029 fr., soit une moyenne de 138.439 fr. par jour.

NE JETEZ PAS LES VIEUX DISQUES

Un arrêté du 11 mai du Secrétaire d'Etat à la Production industrielle (J. O. du 13 mai 42) interdit de jeter, brûler ou détruire les disques et cylindres photographiques brisés ou hors d'usage.

L'achat ou le ramassage des disques ne peut être effectué que par les vendeurs d'instruments de musique, les chiffonniers, ferrailleurs et brocanteurs patentés, et par les organismes agréés par le service de récupération des déchets et vieilles matières.

Dimanche 17 mai, le record du Normandie a été porté à 202.444 francs.

Ces chiffres dépassent largement les plus grands succès obtenus avant cette guerre, y compris celui mémorable de *Blanche Neige* qui bénéficiait d'ailleurs de prix de places sensiblement plus élevés et portés exceptionnellement à 20, 30 et 40 francs.

De tels résultats illustrent et justifient pleinement la politique de qualité de cette production et ne pouvaient s'obtenir que par la valeur des spectacles offerts : qualité fondée sur un juste équilibre des éléments du film : scénario, mise en scène, interprétation, valeur humaine.

Un autre succès s'inscrit dans les annales de l'exploitation parisienne, celui de l'étonnant film de l'A.C.E. *L'Enfer de la Forêt vierge* qui vient de tenir l'affiche des Champs-Élysées pendant quinze semaines consécutives, et cela avec un succès permanent et suivi. Ce film n'a quitté l'écran des Champs-Élysées que par suite d'autres engagements ; en effet, depuis deux semaines, *L'Enfer de la Forêt vierge* est présenté en exclusivité sur les grands boulevards, au Gaumont-Théâtre, où ce film dépasse de loin également les meilleurs résultats de cet établissement. Il est présenté, en outre, simultanément à La Royale et au Radio-Cité Opéra, refusant du monde à la plupart des séances.

La qualité de ces productions, mise en valeur par les judicieux lancements de l'Alliance Cinématographique Européenne, se trouve à la base de leur accueil enthousiaste par le public.

EXPLOITATION

"LA SYMPHONIE FANTASTIQUE" RENCONTRE DANS TOUTE LA FRANCE LE MÊME ACCUEIL ENTHOUSIASTE

De tous les films présentés depuis l'Armistice et la reprise de la production cinématographique, *La Symphonie fantastique* représente l'un des plus éloquentes témoignages de la vitalité nouvelle du Cinéma français.

De toutes les villes de France où cette production Continental-Films, réalisée par Christian-Jaque, est présentée simultanément, des échos nous parviennent affirmant l'enthousiasme que soulève partout, à chaque séance, ce grand film français qui relate, en de magnifiques images, la vie riche de tourments et de gloire du prestigieux compositeur français : Hector Berlioz.

Les chiffres qui suivent évoquent, mieux que tout commentaire, les brillantes étapes d'exploitation exceptionnelle :

PARIS
4 semaines au Normandie :
84.452 entrées ;
2.410.000 francs de recettes.
6 semaines à l'Olympia :
62.000 entrées du 16 au 24 mai 1942.
Prochain passage au Moulin-Rouge.

TOULOUSE
2 semaines aux Variétés. Reprise prochaine dans cette salle.

BAYONNE
Succès et recettes records lors du passage au théâtre de cette ville.

LYON
Six semaines à la Scala.

VICHY
Deux semaines au Lux avec reprise prochaine dès que les possibilités de la programmation le permettront.

REGION LYONNAISE (ZONE OCCUPÉE)

DIJON

Dijon. — Les meilleures recettes de ces dernières semaines ont été réalisées avec *La Brigade sauvage* et *Histoire de rire à l'A.B.C.* ; *La Goualeuse* et *L'Embuscade à la Taverne*. Dans l'ensemble, excellent rendement malgré les premiers beaux jours.

A signaler la réouverture aux civils du *Star* avec *Premier Bal*. Cette salle, complètement refaite, a la faveur des spectateurs qui ont tenu à marquer leur satisfaction en venant nombreux.

BESANÇON

Quoique la concurrence soit très vive dans cette ville puisqu'il existe trois salles de première vision et trois salles de deuxième vision, les recettes n'en sont pas moins excellentes au *Building* et au *Paris*. Le *Centre* qui est ouvert partiellement aux civils rivalise difficilement avec ses deux autres concurrents.

M. Guide, propriétaire du *Paris* et du *Building*, nous dit sa satisfaction des programmes de ces dernières semaines, en particulier *Fièvres* qui a dépassé tous les records déjà atteints.

BELFORT

Il est regrettable que, dans une ville d'aussi grande importance, une seule salle de première vision existe actuellement. Ce fait handicape beaucoup l'exploitation des films et bon nombre d'excellentes productions ne peuvent sortir. La réouverture du *Foyer*, fermé depuis l'Armistice, serait à ce point de vue bien accueillie.

Les recettes du *Kursaal* sont évidemment excellentes, ainsi que celles de *L'Eldorado*, salle de deuxième vision. *Roger Ruffin*.



Le succès de *La Symphonie Fantastique* lors de son exclusivité au « Normandie » de Paris. (Photo Tobis)

NICE

Six semaines au Mondial, Records battus. Cette magnifique réussite est le résultat des efforts de Continental Films productrice de ce film et de Tobis-Films qui en assure la distribution. Au succès de *La Symphonie fantastique* doivent être associés les noms des interprètes avec J.-L. Barrault, admirable et fougueux Berlioz, Renée Saint-Cyr, Lise Delamare, Bernard Blier, Jules Berry pour la large part que leur jeu apporte au succès complet de ce film dans toute la France.

REGION DU MIDI (GARD)

NIMES

Nîmes. — Les meilleurs succès des films français récemment projetés à Nîmes ont été les suivants :

Colisée : *Paradis perdu* (79.000 fr.), *Le Club des Soupirants* (71.000 fr.), *Fromont Jeune et Risler Aîné* (70.000 fr.), *L'Esclave blanche* (100.000 fr.), *Histoire de rire* (83.000 fr.), *La Neige sur les Pas* (106.000 fr.). Cette salle annonce *Péchés de Jeunesse*, *Chèque au Porteur*, *L'Arlésienne*, *Le Dernier des Six*, *Cartagatha*.

Majestic : *Romance de Paris* (60.500 fr.), *Nous les Gosses* (55.000 fr.), *La Maison des Sept Jeunes Filles* (42.000 fr.), *Les Jours heureux* (55.198 fr.), *Le Valet maître* (42.275 fr.). Cette salle annonce *Le Briseur de Chaines*.

Eldorado : Signalons dans cet établissement une reprise en trois semaines consécutives, de la trilogie de Marcel Pagnol : *Marius*, *Fanny* et *César*. Ces films ont fait d'excellentes recettes.

— M. GUIGNIER, qui dirige le *Capitole* de Montpellier, exploitera bientôt l'*Odéon* de Nîmes. Cette salle fermée depuis le 31 juillet dernier, a subi d'importantes transformations qui ne sont pas encore terminées. On ignore la date de sa réouverture.

ALÈS

— M. VINCENT, déjà propriétaire du *Capitole* et du *Familia* d'Alès, s'est rendu propriétaire du *Trianon* et y fait d'importantes transformations. Le *Capitole* et le *Trianon* passent souvent les films en « tandem ». Tel fut récemment le cas de *Monsieur Hector* avec Fernandel. *E.-L. Fouquet*.

A TOULOUSE, "FIÈVRES" "LA SYMPHONIE FANTASTIQUE" & "L'ARLÉSIENNE" ONT RÉALISÉ DES RECETTES MAXIMA

Toulouse. — Les derniers résultats d'exploitation dans les salles de première vision de Toulouse ont été marqués par le succès de *La Symphonie fantastique*, de *L'Arlésienne* et de *Fièvres*.

La Symphonie fantastique, pendant sa première semaine d'exclusivité aux Variétés, a réalisé une recette dépassant 255.000 fr. Le film est longuement applaudi par le public à chaque séance.

Autre succès : celui de *L'Arlésienne*, qui débuta au *Trianon* par une très belle soirée de gala au bénéfice des prisonniers de guerre et des employés de la Presse le 29 avril dernier. M. Cheneaux de Leyritz, Préfet régional, présidait cette manifestation de bienfaisance dont la recette s'éleva à 58.973 fr. Les interprètes du film, Gisèle Pascal et Delmont parurent sur la scène et une vente aux enchères rapporta 28.307 francs. Une partie artistique avec la musique du 23^e, la chorale des Chefs de Lespines, Mme Marthe Nespolos de l'Opéra-Comique et André Pernet de l'Opéra, présentés par le speaker, M. Verlainne, précédait la projection du film. Au cours de sa première semaine, *L'Arlésienne* a totalisé au *Trianon* une recette de 272.289 francs.

Troisième grand succès : celui de *Fièvres* avec Tino Rossi au *Gaumont-Palace* qui a tenu l'affiche pendant deux semaines et a établi une recette totale de 420.000 francs. Signalons également les excellents rendements aux Variétés du charmant film interprété par Ilse Werner, *Mademoiselle*, qui a réalisé en une semaine plus de 115.000 fr. et de *Femmes pour Golden Hill* qui a fait plus de 157.000 francs.

Deux reprises ont également connu un bon rendement : *Paradis perdu* au *Gaumont-Palace* (plus de 170.000 fr. en une semaine) et *Katia* au *Trianon* (165.652 fr. en une semaine).

Pour terminer, rectifions les recettes du *Soleil a toujours raison*, publiés dans le numéro du *Film* du 11 avril : il fallait lire 283.728 fr. en deux semaines au lieu de 183.728 francs.

PRÉSENTATIONS CORPORATIVES D'ÉCLAIR-JOURNAL

C'est devant une belle affluente d'exploitants de la région et de membres de la corporation qu'ont été présentés les 5 et 6 mai les deux nouvelles productions de la Société Eclair-Journal : *Ce n'est pas moi* et *Dernière Aventure*. M. Robert Marchal, directeur de la Location, M. Held, directeur de l'Agence de Marseille et M. Leroy, directeur de celle de Toulouse, organisèrent ensuite une sympathique réunion pour leurs amis et la Presse.

AU CINÉAC

Voici les résultats d'exploitation obtenus par le *Cinéac* au cours de ces dernières semaines : *Bar du Sud* : 151.532 fr.; *Sidi Brahim* : 163.271 fr.

SUR LA SCÈNE

— Le Théâtre du *Capitole* a donné des représentations de *Tovaritch* avec Fernand Fabre, Marcelle Poince et Suzy Prim et de *Bolero* avec Josseline Gaël, Mireille Ponsard et Pierre Stéphen.

— Les orchestres de Fred Adison et de Jo Bouillon viennent de se faire entendre avec grand succès à Toulouse.

NOUVELLES PERSONNELLES

— Nous apprenons avec plaisir la naissance de Jean-Claude, fils de M. Jean LAFONT, décorateur du *Trianon-Palace*, et de Michel, fils de M. BOUTEIL, directeur de l'Agence *Discina* de Toulouse.

Roger Bruguère.

PRODUCTION

LE TRAVAIL DANS LES STUDIOS

BILLANCOURT

LA FAUSSE MAÎTRESSE (Continental). Réal. : André Cayatte. Int. : Danielle Darrieux, Bernard Lancret, Almerie. Commencé le : 1^{er} mai 42. F. T. : N° 41.

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Continental). Réal. : Henri Clouzot. Int. : Pierre Fresnay, Suzy Delair. Commencé le : 4 mai 42. F. T. : N° 41.

BUTTES-CHAUMONT

A LA BELLE FREGATE (Régina). Réal. : A. Valentin. Int. : Michele Alfa, René Lefèvre, René Dary. Commencé le : 24 avril 42. F. T. : N° 40.

HAUT LE VENT (Minerva). Réal. : Jacques de Baroncelli. Int. : Mireille Balin, Charles Vanel, Jacques Baumer. Commencé le : 27 avril 42. F. T. : N° 40.

FRANÇOIS-1^{er}

LE VOILE BLEU (Cie Générale Cinéma). Réal. : Jean Stelli. Int. : Gaby Morlay, Elvire Popesco, Pierre Larquey, Almerie, Aimé Clariond. Commencé le : 15 avril 42. F. T. : N° 38.

NEUILLY

MARIAGE D'AMOUR (Continental). Réal. : Henri Decoin. Int. : Juliette Faber, François Périer, Paul Meurisse. Commencé le : 27 avril 42. F. T. : N° 4.

PHOTOSONOR

MADAME ET LE MORT (Sirius). Réal. : Louis Daquin. Int. : Renée Saint-Cyr, Pierre Renoir, Henri Guisol. Commencé le : 25 mai 42. F. T. : N° 41.

SAINT-AURICE

FEMMES DE BONNE VOLONTE (Générale Française Cinéma). Réal. : Maurice Gleize. Int. : Madeleine Sologne, Jean Marchat, Pierre Renoir, Gabrielle Dorziat. Commencé le : 25 mars en extérieurs. F. T. : N° 36.

LES VISITEURS DU SOIR (Diséma). Réal. : Marcel Carné. Int. : Arletty, Jules Berry, Marie Déa, Fernand Ledoux, Alain Cuny. Commencé le : 27 avril 42. F. T. : N° 39.

EXTERIEURS

ANGOULÊME

PONTCARRAL (Pathé). Réal. : Jean Delannoy. (Fiche technique ci-contre.)

TOULON

LES CADETS DE L'OCEAN (ex-Mousses) (S. N. E. G.). Réal. : Jean Dréville. Int. : Blanche Bruneau, Jean Paqui. Commencé le : 27 avril 42. F. T. : N° 40.

VERNON

PATRICIA (S.P.C.). Réal. : Paul Mesnier. (Voir fiche technique ci-contre.)

ETRANGER

ITALIE (ROME) STUDIOS SCALERA FILM

CARMEN (Scalera). Réalisation : Christian-Jaque. Int. : Viviane Romance, Jean Marais, J. Bertheau. Commencé le : 20 mai. F. T. : N° 40

UN FILM QUI RÉPOND AUX PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES : "FEMMES DE BONNE VOLONTÉ"

Maurice Gleize, metteur en scène de *Légions d'Honneur*, a situé l'intrigue de son nouveau film, *Femmes de Bonne Volonté*, en Algérie à Touggourt.

Maurice Gleize, qui est son propre scénariste, a voulu faire un film d'actualité, se déroulant de 1938 à 1942. Il a tenu à mettre en honneur le magnifique effort des femmes de prisonniers qui, dans tant de cas, ont suppléé à l'absence de leurs maris et su administrer avec courage des exploitations sur le point, sans elles, de périliter.

Dans *Femmes de Bonne Volonté*, production de la Générale Française Cinématographique, nous verrons un jeune couple, interprété par Madeleine Sologne et Jean Marchat, venu s'installer dans le sud algérien pour y fonder une exploitation. La jeune femme, très musicienne, ayant vécu à Paris, s'habitue difficilement à cette vie solitaire. Ayant perdu à sa naissance l'enfant que son mari et elle attendaient avec joie, elle préfère abandonner l'homme qu'elle aime, sachant qu'elle ne pourra plus jamais être mère. Après la guerre, la

correspondance s'établira entre le mari prisonnier et celle qui fut sa femme et qui repartira, dans le sud, diriger les travaux de perçement du puits artésien qui doit fertiliser l'exploitation agricole, but des efforts de son époux. Ce dernier aura, après sa libération, la joie de retrouver tout à la fois sa femme et son travail en pleine prospérité.

Grâce au concours de la population de Touggourt, des scènes très importantes ont pu être tournées dans les palmeraies et les jardins de l'oasis, montrant l'étonnante fertilité de ces régions, dès que l'eau peut y être amenée.

Après plusieurs semaines d'extérieurs, Maurice Gleize termine son film aux studios de Saint-Maurice, ayant comme opérateur Bachelet, comme décorateur Jean Périer et comme interprètes, outre Madeleine Sologne et Jean Marchat, Pierre Renoir, Gabrielle Dorziat, Jacques Baumer, Pierre Magnier et Aimos.

Plusieurs jours de travail ont eu lieu aux studios de la Seine et à Joinville.

FILMS EN COURS DE RÉALISATION

LES CADETS DE L'OCEAN

Pour ce film, le compositeur Vincent Scotto a écrit une « Marche des Cadets » qu'interprétera la musique des Equipages de la Flotte et une mélodie : « Vous n'êtes qu'un Rêve ».

HAUT LE VENT

C'est Paul Vialar — et non Léopold Marchand — qui a écrit l'adaptation et les dialogues de ce film que réalise Jacques de Baroncelli pour les Productions Minerva.

PATRICIA

Les prises de vues en extérieurs de ce film viennent de commencer dans la région de Vernon. Les intérieurs seront réalisés ensuite aux studios des Buttes-Chaumont.

PONTCARRAL

La région d'Angoulême a été choisie par Jean Delannoy pour la réalisation des extérieurs de cette nouvelle production Pathé. Ce metteur en scène vient d'effectuer un voyage de prospection afin de repérer les sites les mieux appropriés pour représenter les principales scènes de la vie aventureuse du héros napoléonien.

LES VISITEURS DU SOIR

Marcel Carné et toute son équipe ont été retardés dans le Midi. Ils viennent de s'installer aux studios de Saint-Maurice où des décors aux vastes proportions ont été édifiés dans le plus pur style féodal.

LE VOILE BLEU

Jean Stelli a réalisé quelques scènes de ce film au Théâtre Marigny. La troupe de danseuses du Lido entourait la vedette de musique qu'incarne Elvire Popesco, l'une des principales vedettes de cette production de la Cie Générale Cinématographique. Les prises de vues se poursuivent actuellement aux studios François-1^{er}.

NOUVEAUX FILMS COMMENCÉS

PATRICIA

Prod. : S.P.C. (Camille Tramichel)
Genre : Comédie sentimentale.
Réalisation : Paul Mesnier.
Auteur : Scénario original et dialogue de Pierre Heuzé.
Chef-opér. : Géo Clerc.
Décors : Roland Quignon.
Musiciens : Adolphe Borchard.
Techniciens : Ing. du son : Perrin. Photographes : Ancernez. Administrateur : Marcel Monnier. Premier assistant : Raoul André. Deuxième assistant : Charlot. Opér. : Chacun. Régie générale : G. Testard. Script-girl : Irène de Saint-Hypolite.
Interprètes : Louise Carietti, Gabrielle Dorziat, Almerie, Aimé Clariond, Maurice Escande, Mai Bill, René Génin, Hubert de Malet, Jean Servais, Jacqueline Cartier, Violette France.
Epoque et cadre : De nos jours, à la campagne et à Paris.
Sujet : Histoire d'une vieille fille qui adopte quatre enfants et les élève.
Studios : Buttes-Chaumont.
Extérieurs : Environs de Vernon.
Commencé le : 26 mai en extérieurs.

MONSIEUR GIROUETTE

Prod. : NOVA FILMS
Genre : Série de sketches d'actualité.
Réal. : Pierre Ramelot.
Auteur : François Mazeline.
Dir. de prod. : Robert Muzard.
Administrateur : Pierre Michau.
Décors : Lucien Aguetand.
Chef-opér. : Géo Blanc.
Equipe technique : Lucien Pinczon, assistant metteur en scène, Jacques Vandal et Aubourdière, opérateurs ; Denis Ducas, maquilleur ; Jacques Willemetz et Pierre Gérard, monteurs ; Dirlay, régisseur général. Interprètes : Gaston Ruffier, Pierre Etchepare, Léonce Corne, Jacques Grello, Jean Maugier, Simone Arys, Annette Poivre, Gilbert Marceau, etc.
Cadre : Paris.
Sujet : Les mésaventures de Sébastien Girouette, en perpétuelle contradiction avec ses amis Cordial et Faux-Bourdon et aussi avec lui-même.
Studios : Pathé-France.
Commencé le : 26 mai 1942.

PONTCARRAL

Prod. : PATHE-CINEMA
Distribution :
PATHE-CONSORTIUM-CINEMA

Genre : Drame romantique.
Réalisation : Jean Delannoy.
Auteurs : Roman d'Alberic Cahuet.
Adaptation et dialogue : Bernard Zimmer.
Dir. de prod. : Christian Stengel.
Chef-opér. : Christian Matras.
Décors : Pimenoif.

Techniciens : Opérateurs : Ribault, Bourraud et Gleyes. Ing. du son : Gaivet. Régie générale : Fontenelle. Régie d'extérieurs : Germain Costumes : Annenkoff. Monteurs : Jeanette Berton.

Interprètes : Pierre Blanchard (Pontcarral), Annie Ducaux (Carlone), Jean Marchat (Rozans), Louvigny (Marcelline), Delaître (Austerlitz), Lucien Nat (Garon), Guillaume de Sax (Fournier-Salovéze), Madeleine Suffel (Marthe).

Cadres : Deux châteaux du Périgord, et Paris.
Epoque : La Restauration, 1816, 1824 et 1829-1830.
Sujet : Le Colonel Pontcarral, après la chute de l'Empire, est tenu l'écart par l'aristocratie. Il épousera néanmoins la Comtesse de Blessanges et suscitera l'amour de sa belle-sœur. Le conflit sentimental entre ces trois êtres aboutira à l'exil volontaire de Pontcarral en Afrique.

Studios : Pathé-France et Joinville.
Extérieurs : Région d'Angoulême.
Commencé le : 10 juin 1942 en extérieurs.

CHANGEMENT D'ADRESSE

— Claude AUTANT-LARA nous fait part de sa nouvelle adresse : 6, rue Ballu, Paris (9^e). Téléphone : TRinité 14-56.

LES NOUVEAUX FILMS

(G) : Films visibles par tous.
(A 16) : Films interdits aux moins de 16 ans.
(A 13) : Films interdits aux moins de 13 ans.

LE JOURNAL TOMBE A CINQ HEURES
Film d'atmosphère (G)
avec Pierre Fresnay
Pierre Renoir, Marie Déa
C.P.L.F. 98 min.

Origine : Française.
Prod. : S.N.E.G. (Gaumont).
Réalisation : Georges Lacombe.
Auteurs : Scénario original et dialogue : O.-P. Gilbert. **Adapt. :** André Legrand. **Dir. de prod. :** A. Chemel. **Chef-opér. :** Bourgasoff.
Décors : Perrier. **Musique :** Arthur Honegger.
Interprètes : Pierre Fresnay, Pierre Renoir, Marie Déa, Bernard Blier, Pierre Larquey, Marcel Vallée, Borchart, Arlette Marchal, Jacqueline Gauthier, Gabrielle Dorziat, Tania Fedor, Louis Salou, Hélène Manson, Elsa Rhuys, Pasquali, René Génin, Pierre Labry, P. Vimont, Lucien Goedel, Noël Roquevert.
Studios : Saint-Maurice (W. E.).
Sortie en excl. : Paris, 21 mai 4 au Colisée.

Intéressant film d'atmosphère se déroulant dans les milieux de journalisme. Le scénario, qui mêle le drame et la comédie, nous fait assister à la vie fiévreuse et passionnante d'un grand quotidien du soir avec tous les épisodes propres à l'activité du métier qui est décrite par une suite de scènes prises sur le vif, souvent amusantes et pittoresques, et quelques rôles dramatiques. Les petits rôles sont bien « typés » et joués avec beaucoup d'entrain et de vérité. L'interprétation est excellente avec Pierre Renoir dans le rôle du rédacteur en chef, Pierre Fresnay, reporter bougon, et Marie Déa, jeune journaliste débutante. A noter les vues d'un meeting d'acrobaties aériennes à Saint-Germain et d'impressionnantes scènes de tempête et de sauvetage d'un bateau-phare.

Hélène Perrin (Marie Déa) veut exercer le métier de journaliste. Elle est engagée par François Marchal (Pierre Renoir), rédacteur en chef de « La Dernière Heure », qui la confie pour ses premiers reportages, à son principal reporter Raubaud (Pierre Fresnay). Suivent trois épisodes qui mettent à l'épreuve la jeune fille : un meeting d'aviation qui se termine par la mort tragique d'un homme-volant, une enquête indiscrète auprès d'une vedette de cinéma voyageant incognito, et un dramatique reportage sur un bateau-phare assailli par la tempête. Hélène a montré qu'elle avait du cran. Pierre et Hélène, qui croyaient se détester, s'aperçoivent qu'ils s'aiment et se marieront.

ROC HELIGOLAND
Documentaire de tourisme (G)
TOBIS 17 min.

Origine : Allemande. **Réal. :** Han Mallberg. **Prise de vues :** Franz Klein. **Musique :** Roger-Roger. **Sortie :** Caméo, 24 avril 42 avec *Faix Coupables*.

Visite à cette petite île qui dresse au large des bouches de l'Elbe ses falaises rouges, et dont la plage est une des plus courues d'Allemagne. D'abord, aspects de l'île durant l'hiver, sous la neige, et en proie la tempête : travaux de protection contre les dunes. Puis accompagnant un bateau d'excursion, nous voyons rapidement Hambourg, puis descendons l'Elbe et atteignons Pile, où se trouvent des estivants.

BISONS
Documentaire (G)
A.C.E. 18 min.

Origine : Allemande. **Prod. :** Ufa. **Réal. :** Ulrich T. Schulz.

Documentaire zoologique qui nous fait visiter la « réserve » de bisons créée en Allemagne et où vivent les derniers représentants de cette race d'animaux disparue en Europe. Reportage intéressant et bien fait.

L'AMANT DE BORNEO
Comédie gay (G)
avec Arletty, Jean Tissier
et Alerme
C.G.F.C. 90 min.

Origine : Française.
Prod. : C.G.F.C. (Harisipuru).
Réalisation : Jean-Pierre Feydeau avec la collaboration de René Le Henaff. **Dir. de prod. :** Edouard Harisipuru. **Auteurs :** Pièce de Roger Ferdinand et José Germain. **Adapt. et dialogue de Roger Ferdinand. Chef-opér. :** Victor Arme-nise. **Décors :** Jacques Colombier. **Musique :** René Sylviano.
Interprètes : Arletty, Jean Tissier, Alerme, Larquey, Pauline Carton, Jimmy Gaillard, Guillaume de Sax. **Studios :** Buttes-Chaumont (R. C.).
Sortie en excl. : Paris, 28 mai 1942 à Marivaux et au Marbeuf.

Fidèle illustration cinématographique d'une pièce de théâtre à succès, au sujet gai et fantasiste. Ce film, qui va de la comédie à la farce, et dans lequel les mots drôles et les situations baroques font facilement rire un public bon enfant, est interprété par des vedettes populaires dont le seul nom est un élément d'exploitation fort appréciable.

Un provincial cossu, libraire et imprimeur à Châteauroux, M. Mazeran (Jean Tissier) vient à Paris et tombe follement amoureux d'une vedette de music-hall, Stella Losange (Arletty). Pour plaire à cette femme, qui est dégoûtée de son entourage, un monsieur entre deux âges qui l'entretient entre deux âges qui l'entretient (Jimmy Gaillard), Mazeran se fait passer pour un brillant explorateur et meuble en style exotique, avec location de domestiques nègres, d'un ours, d'un singe et d'un serpent-pithon, une villa que lui a prêtée un ami au Vesinet... Le résultat ne se fait pas attendre : la jeune femme tombe dans les bras de Mazeran... Mais, après plusieurs semaines de bonheur idéal, la vérité se découvre. Stella, qui aime véritablement Mazeran, pardonnera à ce dernier et ils vivront définitivement heureux...

NOUVEAUX FILMS PROJÉTÉS A PARIS PENDANT LE MOIS DE MAI 1942

FILMS DE LONG METRAGE		
1 ^{er} mai	La Danse avec l'Empereur (D) (A. C. E.)	Normandie.
7 mai	Un Petit Homme (D) (A. C. E.)	Marivaux.
8 mai	Le Mystère de la 13 ^e Chaise (D) (Tobis)	Max-Linder.
8 mai	La Perle du Brésilien (D) (Tobis)	Marbeuf.
15 mai	Trafic au Large (D) (A.C.E.)	Caméo.
16 mai	Les Inconnus dans la Maison (A.C.E.)	Normandie.
20 mai	La Loi du Printemps (Consortium du Film)	Paramount.
21 mai	Le Journal tombe à Cinq Heures (C.P.L.F.)	Colisée.
28 mai	L'Amant de Bornéo (C.C.F.C.)	Marivaux. Marbeuf
29 mai	Vie privée (G. Muller)	Max-Linder.

FILMS DOCUMENTAIRES		
1 ^{er} mai	Volcan sacré du Japon (A.C.E.)	Normandie.
7 mai	Le Miracle de la Mousse (A.C.E.)	Marivaux.
8 mai	Premières Civilisations (Tobis)	Max-Linder.
8 mai	Bécassines (Tobis)	Marbeuf.
15 mai	Printemps japonais (A.C.E.)	Caméo.
16 mai	Médécins et Charlatans (A.C.E.)	Normandie.
21 mai	Matin de France (C.P.L.F.)	Colisée.
28 mai	Le Bourbonnais (C.C.F.C.) (2 ^e vis.)	Marivaux.
29 mai	Symphonie de la Mer (G. Muller).	Marbeuf. Max-Linder.

LA LOI DU PRINTEMPS
Comédie sentimentale (G)
avec Huguette Duflos
Pierre Renoir, Georges Rollin
et Gilbert Gil
CONSORTIUM DU FILM 100 min.

Origine : Française.
Prod. : S.P.C. (Camille Tramichel).
Réalisation : J. Daniel-Norman.
Auteurs : Pièce de Lucien Népoly « Les Petits ». **Adapt. :** Alfred Marchard. **Dial. :** J. Daniel-Norman. **Chef-opér. :** Christian Matras. **Décors :** Quignon. **Musique :** Vincent Scotto.
Interprètes : Huguette Duflos, Pierre Renoir, Georges Rollin, Gilbert Gil, Alice Field, mai Bill, Marguerite Deval, Marguerite Ducouret, Yves Furet, René Génin, Philippe Richard, Colette Laurent et la petite Monique Dubois.
Studios : Pathé-Franceour.
Sortie en excl. : Paris, 20 mai 4 au Paramount.

Emouvant drame de famille, posant le problème du remariage dans le cas d'un veuf et d'une veuve, ayant chacun des grands enfants. L'interprétation, de caractère théâtral, est intense et prenante. A signaler particulièrement Huguette Duflos, tendre et sensible, Pierre Renoir, paternel avec fermeté, Georges Rollin, Gilbert Gil et le petit Yves Furet, fort amusant. Il y a un charmant personnage de petite fille incarné par Monique Dubois, de beaux extérieurs tournés dans une propriété des Landes.

Jeanne (Huguette Duflos), veuve de Burdan, s'est remariée avec Frédéric Villaret (Pierre Renoir). Une fille est née : Jeannette (la petite Monique Dubois). Les enfants des deux lits forment deux camps hostiles, dont la mère s'épuise à apaiser les disputes sans cesse renaissantes. L'aîné des fils Burdan, Richard (Georges Rollin), s'est expatrié il y a six ans, lors du remariage de sa mère, et aussi en raison du mariage d'Hélène Harlay (Alice Field) qu'il aimait. D'un caractère très entier, Richard se heurte violemment avec Villaret. L'intervention de la tante Léonie (Marguerite Deval) et de la petite Jeannette, ramènera la concorde dans cette famille.

VIE PRIVÉE
Comédie dramatique (G)
avec Marie Bell
G. MULLER 80 min.

Origine : Française.
Production : Boisserand.
Réalisation : Walter Kapps. **Dir. de prod. :** Duges. **Auteurs :** Scénario original et dialogues de Jacqueline de Marichalar. **Adapt. :** J. d'Ansenne. **Chef-opér. :** Cotteret. **Décors :** Gabutti. **Musique :** Claude Delvincourt.
Interprètes : Marie Bell, Jean Galland, Robert Le Vigan, Blanchette Brunoy, Ginette Leclerc, Gaston Rullier, la petite Claude Anaya et l'chien Rintintin.
Studios : Saint-Maurice (W. E.).
Sortie en excl. : Paris, 29 mai 42, Marivaux.

Mélodrame se déroulant dans les milieux du cinéma. L'action relate un épisode pathétique de la vie privée d'une vedette. Quelques scènes pittoresques sur les coulisses des studios. Le récit manque de légèreté et de style. Les acteurs jouent dans un style assez théâtral mais qui porte. Succès populaire assuré. La grande vedette de cinéma Florence (Marie Bell) a eu autrefois une aventure avec Rémy Géraud (Le Vigan), personnage peu recommandable. Une petite fille, Claudine (Claude Anaya) est née que Florence élève en cachette à la campagne. Le metteur en scène de Florence, Jean Doreier (Jean Galland), lui offre de l'épouser mais voudrait percer le mystère qui entoure la vie privée de la vedette. Il est amené à découvrir l'existence de Claudine, tandis que Géraud et Gina (Ginette Leclerc), actrice jalouse de Florence, déchaînent une campagne de calomnie et de chantage contre celle-ci. La petite fille apaise Géraud qui est son père et accepte de partir pour l'étranger. Florence épousera Jean.

MATIN DE FRANCE
Documentaire descriptif (G)
C.P.L.F. 16 min.

Origine : Française. **Prod. :** Celia Film. **Réal. :** Louis Cuny. **Scénario :** L. Cuny et Saint-Genois. **Photographie :** Jean Leherissey. **Musique :** Henry Casadesu. **Sortie :** Colisée, 21 mai 42 avec *Le Journal tombe à 5 Heures*.

Ce très beau film de Louis Cuny apporte une formule nouvelle dans le domaine du cinéma documentaire. Composé d'une suite de petites scènes bien choisies et qui s'enchaînent remarquablement, il constitue une véritable synthèse cinématographique sur un sujet central : Pèvil du jour dans trois villages « de chez nous » : un petit village de pêcheurs du Var : Porquerolles, un village de montagne : La Grave, dans les Alpes, et un village anonyme du Bourbonnais.

Aux premières heures du jour, l'activité se réveille et reprend le rythme patient et courageux du labeur quotidien. Ce sont le feu rallumé au foyer, le premier repas, le départ des bêtes pour les champs, l'ouverture des ateliers d'artisans, la rue des enfants vers l'école, le passage du facteur, travaux et occupations modestes, à peine différents ici et là, et au fond semblables, donnant partout la même leçon de courage, de constance et d'espérance.

Ce très joli et intelligent montage de séquences courtes, aux images admirablement photographiées par l'excellent artiste qu'est Leherissey, groupe avec un sens cinématographique vrai des contrastes et des analogies qui soutiennent et renouvellent sans cesse l'intérêt. *Matin de France*, film humain et puissamment évocateur, est certainement l'un des meilleurs documentaires réalisés en France depuis l'armistice.

— La durée de projection des *Inconnus dans la Maison* est de 100 minutes (2.720 mètres).

RECORD DES EXCLUSIVITÉS PARISIENNES.

15 SEMAINES DE PLEIN SUCCÈS



au cinéma des CHAMPS-ELYSEES
SALLE DE 390 PLACES
Plus de 2.200.000 francs de recettes
et le succès se poursuit simultanément sur les grands boulevards au
RADIO CITÉ OPERA
au GAUMONT THÉÂTRE
et à la ROYALE

CHEMINS SANS ORNIERES
Documentaire rural (G)
C.F.F.D. 16 min.

Origine : Française. **Prod. :** Institut Français du Caoutchouc. **Réal. :** Marc Cantagrel. **Prise de vues :** M. Théry. **Musique :** de Boismortier.

Excellent reportage sur les travaux agricoles, et le progrès considérable que représente, pour le cultivateur, l'adoption du pneu à ses divers véhicules. Très belles photographies, très soignée; bon montage; passage de schémas animés réalisés à la perfection. Très jolie musique ancienne. Commentaire remarquablement clair, facile et sobre.

HARMONIES PUGGINIENNES
Documentaire (G) 15 min.

Origine : Italienne. **Prod. :** Luce.

Evocation cinématographique de la vie du grand compositeur italien Puccini, depuis son enfance à Lucques jusqu'à sa mort à Terra del Lago. Le film, qui vise à l'art, comporte quelques extraits de *Manon Lescaut*, de *La Bohème*, de *La Tosca* et de *Madame Butterfly*. La musique est illustrée de visions de paysages pittoresques. L'ensemble est un peu long.



Michèle Morgan dans *La Piste du Nord*, qui est projetée en exclusivité depuis le 5 mars au Madeleine-Cinéma à Paris. (Photo Discina)

PROGRAMME DES SALLES D'EXCLUSIVITÉ DANS LES GRANDS CENTRES RÉGIONAUX

PARIS	MARSEILLE	NANCY	BORDEAUX	TOULOUSE	LYON
(La date qui suit le titre du film est celle de la première représentation.) Aubert-Palace : <i>La Neige sur les Pas</i> (3 juin). Balzac : <i>La Neige sur les Pas</i> (3 juin). Biarritz : <i>Katia</i> (repr.) (15 mai). Caméo : <i>Trafic au Large</i> (15 mai). Champs-Élysées : <i>Le Roi</i> (reprise) (27 mai). Colisée : <i>Le Journal tombe à 5 Heures</i> . <i>Matin de France</i> (21 mai). Ermitage : <i>Bolero</i> (25 mars). Helder : <i>Dernière Aventure</i> (25 mars). Le Français : <i>La Duchesse de Langeais</i> (3 avril). Lord-Byron : <i>Manon Lescaut</i> (24 avril). Madeleine : <i>La Piste du Nord</i> (5 mars). Marbeuf : <i>L'Amant de Bornéo</i> (28 mai). Marivaux : <i>L'Amant de Bornéo</i> (28 mai). Max-Linder : <i>Vie Privée</i> (29 mai). Moulin-Rouge : <i>La Symphonie fantastique</i> (1 ^{er} juin). Normandie : <i>Les Inconnus dans la Maison</i> (15 mai). Olympia : <i>La Danse avec l'Empereur</i> (1 ^{er} juin). Paramount : <i>La Loi du Printemps</i> (20 mai). Triomphe : <i>Croisières sidérales</i> (2 ^e exclusivité) (20 mai).	30 AVRIL AU 6 MAI 1942 Majestic : <i>Le Chemin de la Liberté</i> . Odéon : Théâtre : <i>Trois Valses</i> . Pathé-Rex : <i>La Neige sur les Pas</i> (2 ^e vision). Studio : <i>Le Chemin de la Liberté</i> (7 AU 13 MAI 1942). Majestic : <i>Le Chemin de la Liberté</i> (2 ^e semaine). Odéon : Théâtre : <i>Trois Valses</i> . Pathé-Rex : <i>L'Artésienne</i> . Studio : <i>Le Chemin de la Liberté</i> (2 ^e semaine). 14 AU 20 MAI 1942 Majestic-Odéon : <i>Péchés de Jeunesse</i> . Pathé-Rex : <i>Dernière Aventure</i> . Studio : <i>Folies nocturnes</i> .	DU 28 MAI AU 3 JUIN 1942 Eden : <i>Dernière Jeunesse</i> . Majestic : <i>La Perle du Brésilien</i> . Pathé : <i>Le Bois sacré</i> (reprise). DU 4 AU 10 JUIN 1942 Eden : <i>La Folle Etudiante</i> . Majestic : <i>Le Bijou magique</i> . Pathé : <i>Nadia, Femme traquée</i> .	30 AVRIL AU 6 MAI 1942 Ecurial : <i>La Femme que j'ai le plus aimée</i> . Forum-Paris-Palace : <i>Péchés de Jeunesse</i> . Mondial : <i>La Symphonie fantastique</i> . Rialto-Casino Municipal : Non communiqué. 7 AU 13 MAI 1942 Ecurial : <i>La Femme que j'ai le plus aimée</i> (2 ^e semaine). Forum-Paris-Palace : <i>Jenny Jeune Prof</i> . Mondial : Non communiqué. Rialto-Casino Municipal : <i>Dernière Aventure</i> .	14 AU 20 MAI 1942 Gaumont : <i>Ce n'est pas moi</i> . Plaza : Non communiqué. Trianon : <i>L'Artésienne</i> (3 ^e sem.). Variétés : <i>Trafic au Large</i> . 21 AU 27 MAI 1942 Gaumont : <i>Premier Bal</i> . Plaza : <i>Romance de Paris</i> . Trianon : <i>L'Artésienne</i> (4 ^e sem.). Variétés : <i>Jenny Lind</i> .	14 AU 20 MAI 1942 Pathé : <i>Péchés de Jeunesse</i> . Royal : <i>La Piste du Nord</i> (3 ^e semaine). Scala : <i>La Symphonie fantastique</i> (6 ^e semaine). Tivoli : <i>La Piste du Nord</i> (3 ^e s.).

L'INAUGURATION DE LA COMPAGNIE CINÉMATOGRAPHIQUE FUMIÈRE

Voici quelques jours, la Compagnie Cinématographique Fumière, société dont le siège social est à Valenciennes, et qui fut sinistrée 100 pour cent à la suite de la guerre, a repris son activité de revendeurs de matériel cinématographique. Cette société est installée à Paris, 28, boulevard Poissonnière avec une usine à Levallois.

A l'occasion de la reprise de l'activité de cette société, une réunion intime avait été organisée, à laquelle assistaient quelques personnalités marquantes de l'industrie cinématographique, MM. André Debrie, Bonnet, Wipfl, chef du Groupement des Industries Techniques du C.O.I.C., Lambert, les artistes Pierre Mingand, Johnny Hess, le metteur en scène de Marguenat, l'acteur Jacques Dumesnil, Jean Lutèce, le chef d'orchestre Raymond Le-grand, M. Jean Fumière et ses collaborateurs immédiats, MM. Rombeau, Michau, recevaient les invités. Cette réunion fut diffusée par Radio-Paris.

Signalons que M. Jean Michau, ancien directeur du Département Matériel de Tobis-Acifor, et bien connu dans les milieux du cinéma, a été nommé directeur des Services Techniques de la Compagnie Cinématographique Fumière.

E. STENDEL

11, Fg Saint-Martin - PARIS

Dépositaire exclusif des distributeurs "Rotatickets" pour billets en rouleaux

CESSIONS DE SALLES

= Rex à Aubenas (Ardeche), fonds vendu par M. Sauzeat à M. Chauvet (2 mai 42).

= Rex au Palais, Belle-Ile-sur-Mer (Morbihan), droits dans la propriété du fonds apportés par MM. Constant Viteur et Jean Barrault à la Sté Ciné-Ouest en formation (28 avril 42).

= Moderne (avec buvette) Croix-de-Vie (Vendée), rue de la Soudinière, fonds vendu par MM. Schuffuecker et Heil à M. Bernerad. (1er mai 42).

= Louxor à Vincey (Vosges), route Nationale, fonds vendu par M. Belot à M. Genty (5 mai 42).

= Olympic Cinéma Gerland à Lyon, 9 et 11, rue Ravier, établissement vendu par M. Marius Burllet à M. Thomas Sbardella (1er mai 1942).

= Eden à Firminy (Loire), 18, av. de la Gare, fonds vendu par M. Conrad à Sté « Cinéma de l'On-daine » (5 mai 42).

= Coquet Cinéma à Saint-Affrique (Aveyron), rue Barra, fonds vendu par M. Louis Gros à M. René Mattei (2 mai 42).

= Cinéma à Arcis-sur-Aube (Aube), 1, avenue Grassin, fonds vendu par Sté H. Gyorgy et ses fils à M. Leveux (6 mai 42).

= Cinévog à Paris, 101, rue Saint-Lazare, droit au bail, installation, matériel et fonds vendus par Sté « E.P.I.M. » et Sté Cinévog (assistées de M. Boisseau, adm. prov.) à « Cie Parisienne Cinématographique et de Distribution » (C.P.C.D.) (8 mai 1942).

= Théâtre Municipal de Vernon (Eure), 2, place de Paris, fonds vendu par M. Ory à Sté d'Exploitation du Théâtre Municipal de Vernon, S. à R. L., capt. 800.000 fr. (9 mai 42).

= Familia à Montbizot (Sarthe), au bourg, fonds vendu par M. Le Rallier à M. Fousset (8 mai 42).

= Raspail-Palace à Paris, 9, et 93 boul. Raspail, fonds vendu par M. Astaix à Sté Raspail-Palace (5 mai 42).

= Cinéma (avec dancing) à Pessac (Gironde), angle du chemin d'Arzac et du chemin de Vertheimon, fonds vendu par M. Bonnet à M. Leroy et Mlle Lutinière (12 mai 42).

= Family à Bron (Rhône), 1, avenue Galliéni, fonds vend par M. Ferlat à M. Longère (12 mai 42).

= Cinéma (café-dancing) à La Roque d'Anthéron (B.-du-Rhône), cours Maréchal-Foch, fonds vendu par M. Hyardet à M. Frachisse (15 mai 42).

= Spectacles Cinématographiques (et autres) à Narbonne (Aude), 8, quai Victor-Hugo, fonds vendus par M. François-Voisin à Sté Otomatie-Garage (14 avril 42).

= Ambulant à Vinon, La Verdrière, Riens, Bruc-Aurica, Varava avenue Galliéni, fonds vendu par M. M. Jean Barthélémy à M. Louis Lavigne (25 avril 42).

= Eldorado à Draguignan (Var), plan National, fonds vendu par M. Félix-Joseph Giacardi à Sté Eldorado-Cinéma-Théâtre (16 mai 1942).

= Cinéma à Blangy-sur-Bresle (Somme), rue de l'Hôtel-de-la-Poste, fonds vendu par M. Decorde à M. Claude Monier (12 mai 42).

= Cinéma à Lyon, 32, rue de la Vieille-Monnaie, fonds attribué après dissolution de communauté M. Blattes (14 mai 42).

= Armor-Palace à Loriet (Morbihan), 24, rue de Larmor, fonds vendu par M. Dufeix à MM. Monvoisin et Souloire (17 mai 42).

= Nouveau Kursaal à Paris, 17, rue de Gravelle, fonds vendu par MM. Lozet et de Cuvillon à Sté à R. L. Kursaal-Exploitation (16 mai 42).

OFFRE D'EMPLOI

On demande bonne secrétaire sténo-dactylo, de préférence pouvant faire traductions allemand. Ecrire avec références case n° 463 à la Revue.

SCHEMAS 16 ANIMES FRED JEANNOT ET TITRES 86, rue de Sévres, SÈG. 40,76-PARIS 7

Le Service des Abonnements informe ceux de ses abonnés qui désirent compléter leur collection du FILM qu'il peut maintenant leur céder des numéros anciens, au prix d'édition inscrit sur la couverture majoré des frais d'envoi.

Nous écrire ou nous téléphoner. Puis payer par mandat à notre compte chèques postaux n° 702-66, Paris.

PETITES ANNONCES

Demands et offres d'emploi : 3 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets : 9 fr. la ligne.

Annances commerciales pour la vente de films : 50 fr. la ligne. Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Etranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

OFFRES D'EMPLOI

Maison de distribution recherche un directeur d'agence Paris et un représentant. Ecrire case n° 453 à la Revue.

On demande pour Saint-Denis bon opérateur électr. assurant entretien. Réf. sér. exigées. Ecrire case n° 454 à la Revue.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune ménage cherche place toutes régions, homme opérateur, chef de poste bonnes connaissances radio, femme caissière et comptabilité de l'exploitation. Ecrire case n° 455 à la Revue.

Opérateur radio-électr., très bonnes réf., cherche place, zone occupée, zone non occupée ou Algérie. Ecrire M. Rappeneau, 122, rue d'Attila, Châlons-sur-Marne (Marne).

Très bon opérateur cherche remplacements deux ou trois jours, sauf dimanches et fêtes. Ecrire case n° 456 à la Revue.

Programmatrice, sténo-dactylo, cherche place Paris. Ecrire case n° 457 à la Revue.

ACHATS CINÉMAS

Disposons 1/2 million, cherchons cinéma Paris, affaire sérieuse. Ecrire case n° 458 à la Revue.

Suis acheteur affaire moyenne importance, sérieuse, banlieue rayon 50 kms. Ecrire case n° 459 à la Revue.

VENTES CINÉMAS

Quelle offre ferait-on à Société propriétaire immeuble et fonds cinéma première salle ville de 25.000 habitants, 650 places, construction béton armé, l'ensemble loué moyennant loyer fixe et pourcentage sur recettes, total actuel environ 100.000 francs par an. Possibilité d'envisager éventuellement une combinaison équivalant à la cession acte en mains. Ecrire case n° 460 à la Revue.

Immeuble à usage Cinéma à Champigny-sur-Marne (Seine), 4 et 6, rue du Pipel, avec sorties rue Grefulhe. Loué annuellement 21.600 fr. (après réduction). Bail expirant le 24 juin 1944. Adjudication étude M^e Marcellier, notaire à Nogent-sur-Marne (Seine), le 22 juin 1942 à 14 h. 30. Mise à prix : 425.000 fr. Consignation 100.000 fr. Autorisation préfectorale nécessaire. Pour l'obtenir, se présenter au moins 15 jours avant à M^e Marcellier. S'adresser pour visiter sur place et pour tous renseignements à M^e Marcellier, notaire, Nogent-sur-Marne, dépositaire du cahier des charges, et à M. Péliissier-Hautpout, administrateur d'immeubles, 57, rue Jeanne-d'Arc à Rouen (Seine-Inférieure).

ACHATS MATÉRIEL

Suis acheteur 220 fauteuils à ressorts, ou échange avec soule contre 220 fauteuils bois et velours parfait état. Ecrire case n° 461 à la Revue.

Suis acheteur 25 mètres tapis passage 50 à 60 centimètres largeur en une ou plusieurs coupes, neuf ou d'occasion. Ecrire Ciné-Théâtre à Mehun-sur-Yèvre (Cher).

VENTES MATÉRIEL

Matériel cinéma, neuf et occasion, amplificateurs, lecteurs, objectifs, miroirs, etc... Ecrire Victoria Electric, 5, rue Larribre, Paris.

A vendre : ampli, pré-ampli de marque, Etat de neuf. Ecrire Poirier, 6, rue Fauvet, Paris (18^e).

A vendre : meuble pick-up panoramique Brunswick (lampes L.A. 409, ZB 12; 2 RH 1) avec H.P. dynamique Rice-Kellog 30 cm. sur baffle un mètre, parfait état. Ecrire case n° 462 à la Revue.

A vendre : 200 sièges fauteuils bascule recouvert velours froissé rouge, neuf. Ecrire Cinéma Florida à Langon (Gironde).

A vendre : un projecteur sonore Radio-Cinéma, 16 mm., dernier modèle, état neuf, une lanterne automatique, « Radiac » 30/105 ampères, neuve. Ecrire Ciné-Celtic, Brest-Lambelle (Finistère).

A vendre : 500 fauteuils bascule, se réunissant comme l'on veut, très bon état (250 sièges bois, 130 fr. pièce; 250 sièges veloutés, 160 fr. pièce), visibles à Paris. Ecrire seulement M. Choix, 11 rue Lagille, Paris (18^e).

Le Service des Abonnements rachète les numéros du « Film » des dates suivantes :

à 5 francs l'exemplaire : N° 1 du 12 octobre 1940. N° 2 du 1er novembre 1940. N° 3 du 15 novembre 1940.

à 8 francs l'exemplaire : N° 4 du 1er décembre 1940. N° 6 du 1er janvier 1941. N° 7 du 15 janvier 1941. N° 9 du 15 février 1941. N° 10 du 1er mars 1941. N° 12 du 29 mars 1941. N° 13 du 12 avril 1942. N° 16 du 24 mai 1941. N° 17 du 7 juin 1941. N° 18 du 21 juin 1941. N° 19 du 5 juillet 1941. N° 20 du 19 juillet 1941. N° 21 du 2 août 1941.

à 12 francs l'exemplaire : N° 22 du 30 août 1941. N° 23 du 13 septembre 1941. N° 24 du 27 septembre 1941. N° 25 du 11 octobre 1941. N° 26 du 25 octobre 1941. N° 28 du 22 novembre 1941. N° 31 du 3 janvier 1942. N° 33 du 31 janvier 1942. N° 34 du 14 février 1942. N° 35 du 28 février 1942. N° 37 du 28 mars 1942.

Les envoyer à « Le Film », 29, rue Marsoulan, Paris (12^e) par poste comme imprimé, ou par colis postal (suivant le poids) en indiquant le nom et l'adresse de l'expéditeur. Nous lui enverrons aussitôt un mandat couvrant le prix des numéros et les frais d'envoi.

Grid of 40 small advertisements for various film companies and services, including Alliance Cinématographique Européenne, Radio-Cinéma, Compagnie Commerciale Française Cinématographique, Union Française de Production Cinématographique, Tobis, FGM, Les Films Minerva, Consortium du Film, Pathé Cinéma, Eclair, Majestic, Atlantic Film, L.T.C. Saint-Cloud, and others. Each ad includes a logo and contact information.

Large advertisement for CRE (320 rue Saint-Honoré Paris) featuring 'INSTALLATIONS SONORES' and 'TOUTES FOURNITURES POUR LA CABINE'. It lists services like 'Centralisation des Grandes Marques', 'Dépannages - Entretien', and 'Projecteurs ERNEMANN, BAUER et NITZCHE disponibles'. Contact info: 112, b. Rochechouart, Mont. 86-66.

ÉQUIPEZ à ARC H^{te} INTENSITÉ votre 16^m/_m moderne

ÉCLAIRAGE UNIFORME ET EXTRA LUMINEUX
D'UN ÉCRAN TOUJOURS PARFAIT
AMORTISSEMENT RAPIDE DE VOTRE INSTALLATION

lanterne automatique
type AB

UNE REILLE ÉCONOMIE
USURE 3^f
LA SÉANCE

PAR LES CHARBONS À ARC
transformateur haute

ped à colonne
et table à réglage

LE PROJECTEUR 16^m/_m

"AIGLON 42"

EST ÉTUDIÉ SPÉCIALEMENT
POUR FONCTIONNER A ARC

C. G. M. C. - 60, rue d'Hauteville, Paris

"UNE PRODUCTION HORTSON"



LE DÉCOR MODERNE

26, r. d'Armaillé, Paris-17^e

ETO. 21-28

Entreprise spécialisée permettant une rapide réfection dans un minimum de temps

Réfection totale de votre Salle

15

JOURS

"ACTUAL"



PROJECTEURS
LECTEURS DE SON
AMPLIFICATEURS
HAUT-PARLEURS
LANTERNES
TRANSFOS A ARC
REDRESSEURS
CONVERTISSEURS
SOUFFLERIES
OBJECTIFS AX

ENTRETIEN

DEPANNAGES

A. CHARLINI
CONSTRUCTEUR

AGENCE GÉNÉRALE POUR LA VENTE

CH. OLIVERES

88 AV. KLÉBER PARIS 16^e - KLÉ 96.40